

CHARTRES  
**Votre Ville**



**L'envol de  
Chartres Horizon football**

# INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES EN 2014



**Si vous vous inscrivez sur les listes électorales cette année, vous ne pourrez voter que pour les scrutins à compter de l'année 2015, mais dans certains cas, vous serez admis à voter en 2014.**

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année (article L 30 du code électoral) :

- jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars et la veille du scrutin à minuit ;
- personne qui déménage pour des motifs professionnels (mutation) et fonctionnaire admis à la retraite après le 1<sup>er</sup> janvier ;
- militaire retournant à la vie civile après le 1<sup>er</sup> janvier ;
- acquisition de la nationalité française après le 1<sup>er</sup> janvier ;
- recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1<sup>er</sup> janvier.

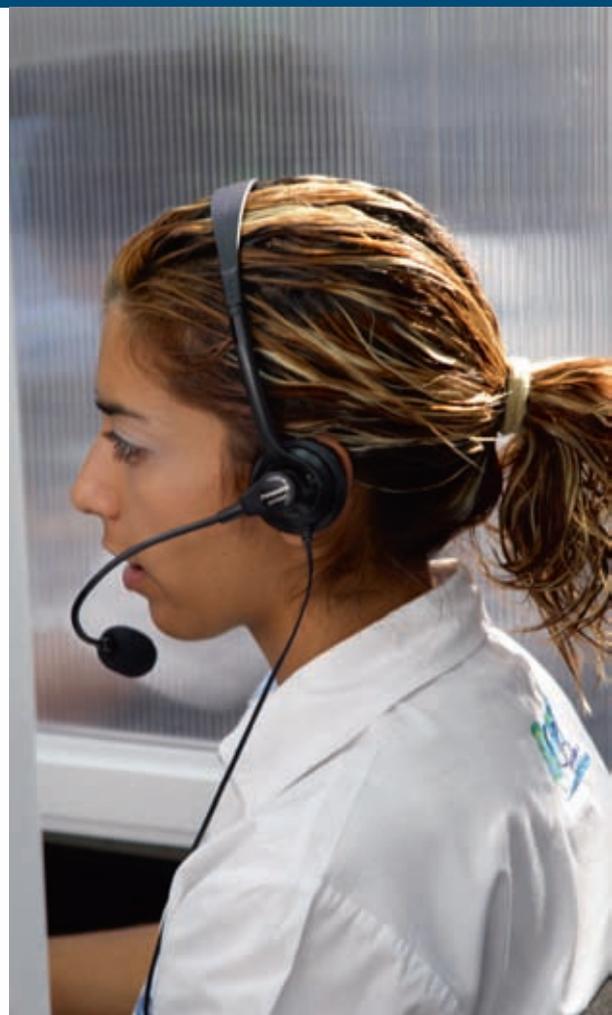
**Attention !** La demande d'inscription doit être impérativement déposée en mairie avec les justifications nécessaires au plus tard dix jours avant le scrutin. **Soit le jeudi 13 mars 2014 pour les élections municipales et le jeudi 15 mai 2014 pour les élections européennes.**

## Allomairie services techniques de la Ville de Chartres

Pour mieux vous répondre, la Ville de Chartres investit dans un nouveau système de gestion des appels du 02 37 88 44 44.

L'installation de ce nouveau dispositif aura lieu le 13 février matin et génèrera des perturbations. Durant cette matinée :

- > si vous avez accès à internet veuillez vous rendre sur le site de la Ville de Chartres [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr) rubrique Votre Mairie et remplir le formulaire en ligne, votre demande sera immédiatement enregistrée par les services techniques ;
- > sinon veuillez contacter le 02 37 88 43 56, numéro d'appel qui se substitue au 02 37 88 44 44 uniquement pour le 13 février matin.





## Un bel horizon

**C**'est une tradition, nous avons jusqu'à la fin du mois de janvier pour adresser nos vœux de santé et de bonheur à tous nos proches pour la nouvelle année.

C'est ainsi que mon équipe et moi-même avons rythmé ce mois de janvier, jalonné de cérémonies de vœux à adresser à tous ces « moteurs » qui font vivre notre cité.

Et il y en a beaucoup !

Agents municipaux, enseignants, sportifs, bénévoles de plus de 1000 associations chartraises, c'est à tous ces acteurs de la vie locale que nous avons souhaité rendre hommage et féliciter pour le travail accompli au quotidien. Un travail effectué en parallèle de celui de l'équipe municipale, dans l'échange, la concertation, avec la même passion pour Chartres et la même ambition constructive.

Retrouvez dans votre magazine l'ensemble des activités ou manifestations proposées par ces associations ainsi que le programme des activités organisées par les maisons pour tous pour les vacances de février.

Et quand on parle de maisons pour tous... La petite dernière a été inaugurée le 24 janvier dernier en proximité du City Park des Petits-Clos ! Un nouvel équipement majeur pour ce quartier qui poursuit pas à pas sa transformation.

Mais le véritable horizon, c'est l'équipe Chartres Horizon football qui le porte aujourd'hui : le club vient de recevoir deux distinctions (dont le label « école de sport », décerné par la FFF) qui devraient prochainement le pousser vers de nouvelles ambitions...

Et avec lui tout un quartier...

**Jean-Pierre GORGES**  
Député-Maire de Chartres

# » Urbanisme

## 8

• Pôle administratif : permis délivré !



# CHARTRES Votre Ville

EN COUVERTURE :  
11 des 231 licenciés de Chartres Horizon football,  
à l'entraînement.

**VOTRE VILLE**  
LE MAGAZINE DE CHARTRES  
NUMERO 131  
FÉVRIER 2014  
HOTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.chartres.fr

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR DE COMMUNICATION**  
JEAN-GUY MURIEL

**REDACTRICE EN CHEF**  
MATHILDE GORGES

**REDACTION**  
JACQUELINE BRENNER  
STÉPHANE LEFEBVRE

**PHOTOGRAPHIES**  
GUILLERMO OSORIO  
LUCAS JACQUEMIN  
STÉPHANE LEFEBVRE

**MAQUETTE, MISE EN PAGE**  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**  
IMPRIMERIE FABREGUE

**TIRAGE**  
30 000 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**  
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

## Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

## » Services

18

- Ouverture de la MPT des Petits-Clos



## » Sport

34

- Double distinction pour Chartres Horizon football



## » Culture

48

- Le programme du Théâtre de Chartres





# Vœux aux agents municipaux et aux enseignants..





. en musique !



## Pôle administratif

# Permis délivré !

Le permis de construire du futur Pôle administratif a été délivré, après l'approbation des modifications apportées par l'architecte des Bâtiments de France au projet primitif. Les cabinets Wilmotte et Trouvé ont présenté le projet validé devant le Conseil municipal de Chartres jeudi 23 janvier dernier. Le bâtiment va redonner vie au quartier de l'Hôtel de Ville, puisque le projet comprend la reconfiguration des espaces urbains attenants, dont la place des Halles.

Tout est désormais prêt pour le lancement des travaux. Jean-Michel Wilmotte commente cet aboutissement.

**Votre Ville : Le permis de construire vient d'être accordé. Votre sentiment ?**

**Jean-Michel Wilmotte :** C'est une vraie satisfaction, car je ce projet est, à mon sens, un outil nécessaire pour l'administration chartreuse. Architecturalement, avec les ressources de la modernité, il va mettre en valeur l'hôtel Montescot. Mais c'est aussi un engagement urbain. Autour du Pôle administratif, le cœur de ville va trouver de nouvelles traversées, de nouvelles ouvertures. Contrairement au bâtiment actuel, austère et horizontal qui agit comme une barrière, on a voulu donner à cet ensemble une verticalité mesurée et beaucoup de transparence. Un nouvel espace de vie va se créer.

**VV : Votre agence réalise des programmes urbains prestigieux aux quatre coins de la planète, comme le nouveau Rijksmuseum d'Amsterdam ou la future église orthodoxe russe de Paris. Qu'est-ce qui vous a donné envie de travailler sur projet ?**

**JMW :** La cathédrale a donné à la ville de Chartres une aura presque mythique. Mais à côté d'elle, on trouve dans cette ville un patrimoine varié et riche. C'est intéressant, pour un architecte, de pouvoir s'exprimer dans ce type d'environnement. Il y avait un travail de réflexion presque philo-

sophique à mener pour concevoir là un bâtiment qui puisse s'intégrer, cohabiter avec le patrimoine classé, et y vieillir sereinement.

**VV : Quelles grandes composantes sont pour vous emblématiques de ce projet ?**

**JMW :** Nous avons donné à ce bâtiment un rythme classique : on y trouve un socle, un attique... une sobriété verticale qui le rend élégant, sans présomption. Plus que tout, il faut concevoir que c'est l'hôtel Montescot qui en a dirigé les traits, qui lui a donné ses règles de composition, tant dans ses élévations que dans son plan masse. Et avant même l'architecture, il y a la mission du bâtiment...

**VV : Il en effet destiné à regrouper non seulement les services de la Ville, mais aussi ceux de la Métropole, du CCAS, de Chartres Habitat, etc. Comment avez-vous matérialisé cette notion de bâtiment public ?**

**JMW :** Ce pôle va simplifier la vie des usagers de l'administration. Tous les espaces d'accueil se situent en rez-de-chaussée : on est en contact direct avec les services, sans avoir à prendre d'ascenseurs ou d'escaliers... c'est une notion qui est un petit peu bizarre, de devoir s'élever pour accéder aux services publics... et puis, toujours cette idée de transparence,



comme si avant d'entrer on savait déjà où on va.

En outre, ce Pôle administratif va recréer un centre d'intérêt et amener du dynamisme. Souvent, les cœurs de ville se dépeuplent, ici on va à l'inverse. Nous avons intégré au bâtiment de grands espaces événementiels, pour des conférences, des expositions... Nous avons eu envie d'utiliser ce support à plein temps. Vivant le jour grâce aux missions administratives, il va aussi irradier le soir avec ces animations. C'est finalement très démocratique d'avoir un équipement public qui s'ouvre ainsi. C'est un esprit de générosité pour la population, c'est ce qui contribue à enrichir la personnalité du projet.



La façade, largement vitrée, donne une tout autre idée du service public

## Le parking : pas nécessaire

Le permis de construire du futur Pôle administratif a validé un projet de parking de 350 places en sous-sol, en prolongement de l'actuel parking situé sous la place des Halles.

Or, depuis un an, Chartres métropole et la Ville de Chartres mènent une réflexion sur les problématiques de transport, de circulation et de stationnement sur le territoire de l'agglomération (Plan de Déplacements Urbains, PDU).

Cette réflexion a notamment permis de consulter des acteurs publics et privés importants, comme le Conseil général et les diverses communes de l'agglomération, au regard de tous les projets d'aménagement en cours sur leur territoire.

C'est dans ce cadre que les cabinets Wilmotte et Trouvé ont été consultés sur la question : quelles seraient les conséquences pour la construction et le fonctionnement du futur Pôle administratif si le parking prévu sous ce Pôle était supprimé, dans la mesure où il existe déjà des solutions alternatives satisfaisantes ?

Devant le Conseil municipal, Charles Moliner, l'associé de Jean-Michel Wilmotte, a indiqué que la suppression de ce parking permettrait de simplifier les travaux, d'en réduire le coût et la durée.



La perspective sur les futurs bâtiments met en évidence l'idée d'ouverture du Pôle administratif et des espaces publics alentours



Entouré d'espaces de promenade, l'hôtel Montescot est restitué aux visiteurs

## Pôle Gare

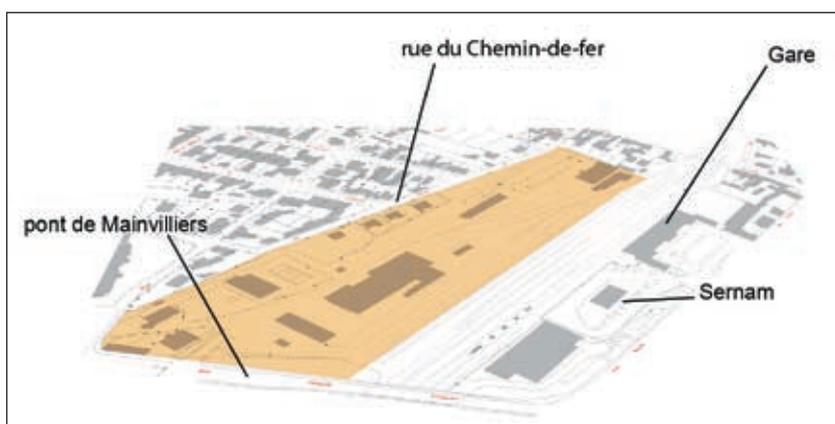
# En marche pour la libération du « secteur Epargne »

Le « secteur Epargne », ce sont ces terrains au nord de la gare qui porteront à terme la plateforme multimodale et son parking souterrain, ainsi que la salle culturelle et sportive du Pôle Gare. Un protocole de partenariat vient d'être signé pour libérer cette emprise.

**L**e foncier est un élément crucial du programme Pôle Gare. Les problèmes de transport à proximité de la gare pourront être résolus, les cicatrices urbaines du rail en cœur de ville pourront être effacées et les nouveaux équipements et aménagements implantés... à condition que le Pôle Gare puisse bénéficier de ces hectares convoités.

Le 24 janvier, Jean-Pierre Gorges en qualité de président de la SPL Chartres Aménagement, Yvon Borri, directeur régional Centre de la SNCF et Emmanuel Laurent, directeur régional Centre Limousin de RFF, ont signé un protocole de partenariat pour la libération et la cession des terrains du « secteur Epargne ». Ces trois signatures matérialisent une volonté commune d'avancer.

Un immense chantier vient officiellement de s'ouvrir. Pas encore celui des équipements à venir, mais celui de la libération de ces



3 ha : on ne fera pas d'un claquement de doigts table rase de toutes les infrastructures qu'ils recèlent. Câbles, réseaux, rails, installations électriques et de signalisation, de vidange, de ravitaillement... supprimez un seul de ces éléments et le TER s'arrête. Il convient donc au préalable de créer ailleurs l'équivalent de ces fonctionnalités. Il s'agit de la « reconstitution ferroviaire », autre composante essentielle de ce protocole.



## Emmanuel Laurent

« Réseaux ferrés de France (RFF) est propriétaire et gestionnaire des infrastructures du rail français : voies, équipements de signalisation et d'alimentation, quais. L'axe Paris-Chartres est l'axe structurant du TER Centre ; le nœud ferroviaire de Chartres y est essentiel. En son cœur, le site de l'Epargne est d'une complexité très particulière. Cette signature s'inscrit dans notre politique de rénovation et de renouvellement de nos réseaux. Le développement du territoire se fait par la rationalisation des installations: avoir les bons équipements aux bons endroits. En outre, le programme Pôle Gare va dans le même sens que la volonté de RFF de valoriser le foncier autour des gares. Créer à proximité d'une gare des infrastructures de transport en lien avec un quartier arboré et un équipement culturel et sportif : il y a peu de chantiers de cette importance en France. »



## Yvon Borri

« La ligne Paris-Chartres concentre un quart du trafic TER Centre : des flux passagers énormes, équivalents à ceux de certaines régions. C'est ce qui explique que la SNCF, qui n'est pas propriétaire foncier sur le secteur Epargne, soit associée à ce partenariat. Elle ne peut prendre aucun risque avec cette exploitation. Le déplacement des voies de garage et de service et des infrastructures d'intervention doit être conçu de telle façon qu'il n'y ait aucun impact sur le transport. En cela, la SNCF tient un rôle de « conseiller » auprès de la collectivité et de RFF. La libération de ces terrains est une entreprise extrêmement compliquée, mais qui mérite que toutes les énergies y soient employées. Le Pôle Gare est une opération superbe, un pari courageux truffé de bonnes idées. Il va dynamiser la gare, en cohérence avec le réaménagement du bâtiment : nous souhaitons qu'elle redevienne un lieu de passage et de service agréable au cœur de la ville. »

## Chantier du Chartres-Voves

## Travaux sur la rocade

Si le programme Pôle Gare comprend la création d'un nouveau quartier et d'un équipement culturel et sportif, le transport est le cœur du sujet. C'est la création d'une mise en cohérence de tous les modes de transport à proximité de la gare ferroviaire (intermodalité) qui est le point de départ de l'opération, auquel s'est également greffé le redéploiement de l'étoile ferroviaire chartreuse. Ce volet ferroviaire est ouvert dès maintenant, avec la mise en chantier de la ligne Chartres-Voves, dont les travaux vont impacter prochainement la circulation sur la rocade est.

**R**éservée pour l'instant à une activité de fret réduite (environ 400 trains par an), la ligne Chartres-Voves sera dès la fin 2015 remise en service pour le transport de voyageurs. Un service suspendu depuis plus de 70 ans !

L'opération comprend la modernisation de la voie existante (remplacement de l'ensemble des rails, du ballast et des traverses, rénovation de deux quais en gare de Voves) et l'amélioration de la signalisation et la sécurité (sécurisation des 23 passages à niveau, mise en place d'un poste d'aiguillage informatisé et d'un poste de commandement à distance).

### A terme : Chartres-Orléans en moins d'une heure

A sa réouverture, ce tronçon permettra de rejoindre Tours via Voves, Châteaudun et Vendôme.

Cette ligne amorce le renouveau de la desserte voyageurs entre Chartres et Orléans, créée en 1872 et fermée en 1942. Une avancée significative pour le désenclavement ferré de Chartres en région Centre.

### Le chantier chartrain

Actuellement, la ligne Chartres croise la rocade chartraine grâce à un passage à niveau (le « PN3bis »). La réouverture de la ligne Chartres-Voves prévoit de supprimer ce passage, et de créer sous la voie ferrée un tronçon routier 2x2 voies. Cette modification permettra dès 2015 d'augmenter considérablement le nombre de trains franchissant le PN 3bis (10 à 13 par jour), et d'améliorer la circulation sur la rocade.

Afin de limiter au maximum les perturbations de circulation, une chaussée identique à l'existante va être établie entre la rocade et la zone hôtelière et d'activité de Chartres, avec un passage à niveau provisoire. Le trafic ne devrait être gêné que lors du raccordement de cette déviation à la rocade, fin mars-début avril 2014. D'avril 2014 à mars 2015, seront réalisés le pont-rail, et sa voie souterraine, le tronçon 2x2 voies, ainsi qu'un rond-point qui ouvrira la rocade sur la zone d'activité au niveau des rues du Grand-Séminaire et Claude-Bernard. L'ensemble devrait être livré en avril 2015.

Une réunion d'information organisée par la DREAL (direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), maître d'ouvrage du chantier, sera prochainement organisée. Elle fera l'objet d'une information par voie de presse.



Construction de la déviation temporaire avec passage à niveau et création d'un nouveau rond-point : circulation normale.



Fin mars-début avril : ouverture de la déviation : risque de ralentissements.



Avril 2014 à mars 2015 : construction de la chaussée souterraine, du pont, de la 2x2 voies et du nouveau rond-point.



À partir d'avril 2015 : ouverture définitive de la circulation sur la rocade avec passage sous la voie ferrée.

Chartres Habitat

# Nouveaux appartements, nouveaux pavillons

Chartres Habitat vient d'acquérir ou de faire construire une trentaine de logements qui sont en cours de location ou de location-accession. Panorama.



## Rue Guy-Môquet et rue d'Étampes

Les locataires seront intéressés par six petits appartements (type 1) et 1 studio, pour un loyer compris entre 140 et 300 euros hors charges.



## Rue des Comtesses

Ce sont treize studios qui sont proposés à des loyers variant entre 238 et 430 euros hors charges.



## Rue Guy-Môquet encore

Cinq pavillons viennent d'être livrés. Ce sont des maisons de ville de 4 pièces, dont 3 chambres fermées, sur une surface de 95 m<sup>2</sup> habitables. Leur loyer a été fixé à 443 euros hors charges.



## Rue des Druides

Ce sont huit pavillons qui viennent d'être réalisés. Là encore, il s'agit de maisons de ville de 4 pièces, toujours à 3 chambres bien séparées, sur une surface habitable de 93 m<sup>2</sup>. Le montant des loyers, pour cinq d'entre elles, sera fixé par un prochain Conseil d'administration de Chartres Habitat.

Les trois autres sont proposées en location-accession, pour un prix de vente de 188 600 euros chacune.

Chartres Habitat

# Devenir propriétaire



Chartres Habitat met en vente régulièrement des logements, pour l'essentiel des appartements, dans divers quartiers de Chartres. C'est l'occasion pour les locataires du logement social, qui sont toujours prioritaires, mais aussi pour d'autres Chartreains, d'accéder à la propriété. Tour d'horizon.

**C**hartres Habitat vend chaque année plusieurs dizaines de ses logements, notamment pour permettre à des jeunes ou à des familles modestes d'accéder à la propriété. L'argent que l'Office en retire est consacré à la réhabilitation des logements existants, et surtout à des programmes de constructions neuves. Un logement vendu permet en effet de financer la construction de deux nouveaux logements qui eux-mêmes pourront être mis en vente après que leur achat aura été amorti par les finances de l'Office, quelques décennies plus tard.

Aujourd'hui, il est donc possible de devenir propriétaire à un prix très intéressant :

- à la Madeleine, dans la résidence qui fait l'angle de la rue

- Jules-Hetzel et de l'avenue des Sablons, dans des appartements de 3 à 5 pièces ;
- à la Madeleine, mail Jean-de-Dunois, dans des appartements de 3 et 4 pièces ;
- rue de Châteaudun, pour un appartement de 4 pièces ;
- rue des Comtesses, dans des appartements de 1 à 4 pièces ;
- résidence Charles-Brune, dans des appartements de 2 pièces.

Tous ces appartements sont libres.

Conditions d'accès : être déjà locataire dans le logement social, ou disposer de revenus permettant de prétendre au logement social, selon le tableau ci-dessous.

**Si vous êtes intéressés :**  
**Chartres Habitat,**  
 tél. 02 37 25 65 34  
[www.chartres-habitat.com](http://www.chartres-habitat.com)

Nombre de personnes destinées à occuper le logement	Zone B (revenu fiscal)*
1	23.688 €
2	31.588 €
3	36.538 €
4	40.488 €
5 et +	44.425 €

\*Le revenu fiscal à prendre en compte est le revenu fiscal de référence des années n-1 et n-2.

## Recyclage des textiles

# Offrez une deuxième vie à vos vêtements !



Depuis 2012, cinq conteneurs de récupération textile Le Relais sont installés à Chartres. Après les déchets ménagers, le verre et les déchets végétaux, c'est au tour des textiles d'être valorisés après leur abandon. Une filière industrielle écologique et solidaire qui installera prochainement treize nouveaux conteneurs à Chartres.

**L**es conteneurs de récupération des textiles Le Relais côtoient bien souvent ceux dédiés au verre ou aux déchets ménagers. A Chartres, il y en a déjà cinq : trois à Carrefour, un sur le parking du Leclerc et un dernier sur celui du supermarché Aldi. En parallèle des traditionnels dons aux associations caritatives et autres opérations spéciales de collecte, ce dispositif propose un vrai confort : accessible 7j/7 et 24h/24, souvent en proximité directe de votre supermarché.

Ces petits plus ont convaincu de nombreux Chartrains qui ont adopté ces conteneurs dans leur quotidien et les ont intégrés dans leurs bonnes habitudes.

En 2013, plus de 120 tonnes de textiles ont ainsi été collectées sur ces trois sites chartrains ! Et ce n'est qu'un début puisque la Ville a autorisé avec Le Relais l'installation de treize nouveaux conteneurs à Chartres, via un arrêté d'occupation provisoire du domaine public :

- Place Chichester ;
- Rue des Eparges ;

- Avenue Aristide-Briand ;
- Rue Jean-Monnet ;
- Place Saint-Brice ;
- Rue des Trois-Ponts ;
- Rue des Comtesses ;
- Rue du Grand-Faubourg ;
- Rue Edmond-Poillot ;
- Rue Léo-Lagrange ;
- Place de Spire ;
- Rue des Grandes-Pierres-Couvertes ;
- Boulevard Clémenceau.

Sur l'ensemble du textile collecté, 55% partent en réemploi (49% à l'exportation et 6% à des bouti-

## Le saviez-vous ?

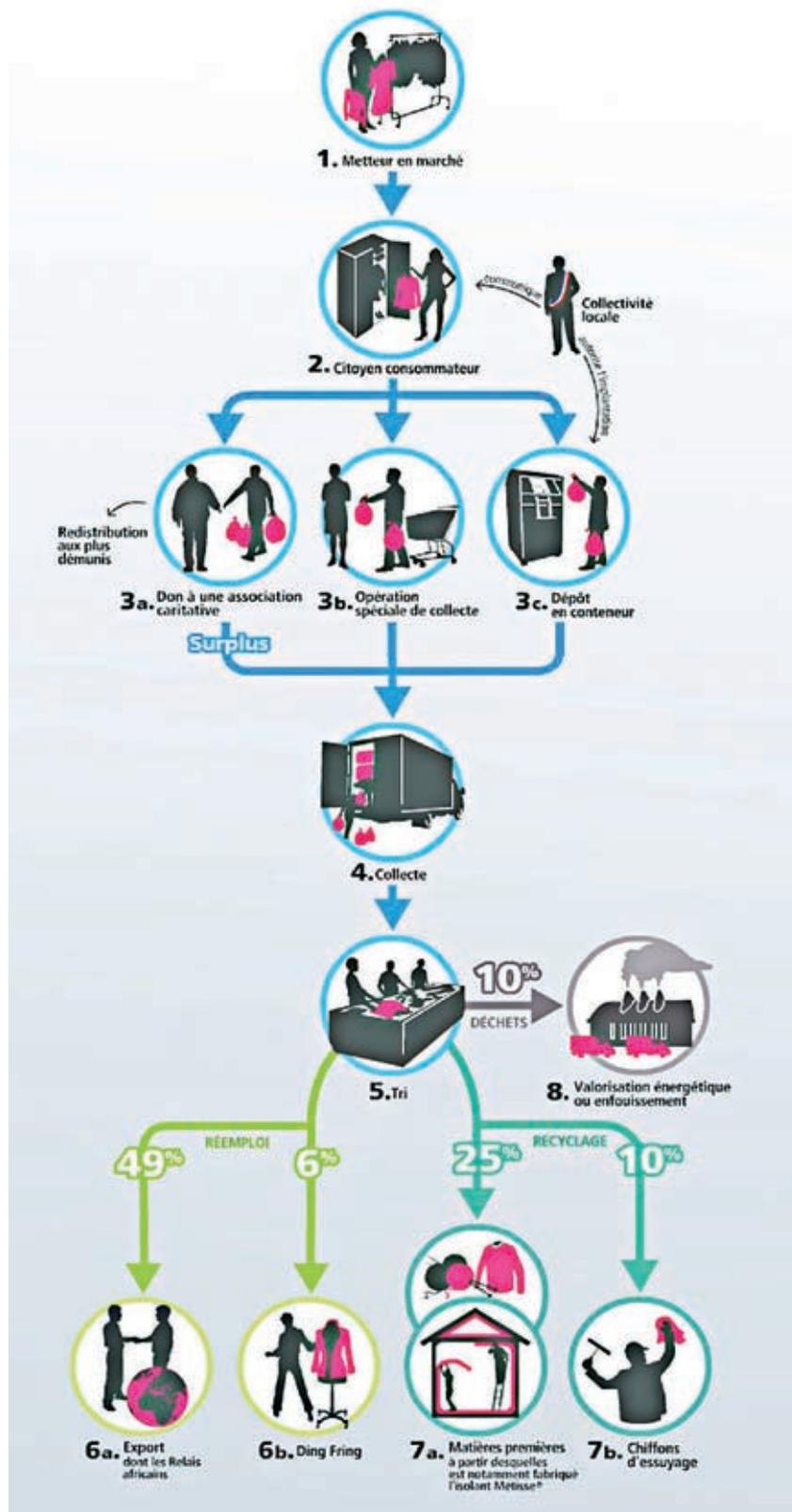
- Le Relais a collecté près de 90 000 tonnes de textiles en 2012, soit 55% de la collecte de textile en France.
- Le Relais est le seul opérateur industriel à maîtriser toute la chaîne de la valorisation textile en France.
- 28 relais locaux se partagent la gestion de plus de 15 800 conteneurs : le Relais est ainsi le 1<sup>er</sup> opérateur en terme de présence sur le territoire. Mais aussi 3 antennes en Afrique : Burkina Faso, Madagascar, Sénégal.
- En 2012, 90 000 tonnes de textiles ont été ainsi valorisés par les 2200 salariés du relais.
- Pour 10 containers posés, c'est un emploi qui est créé.

ques spécialisées), 35% sont recyclé (25% en matières premières et 10% en chiffons). Seuls 10% sont détruits.



Le Relais s'est associé à Minot Recyclage Textiles, acteur majeur de l'effilochage, métier historique qui consiste à transformer les vieux vêtements en fibres textiles pour l'industrie. Ceci permet d'ouvrir de nouveaux débouchés aux fibres et de concevoir des produits innovants, comme cet isolant thermo-acoustique « Métisse ». Métisse Baffle, qui en est dérivé, est aujourd'hui le seul baffle de correction acoustique du marché qui allie performance et écologie.

Le réseau d'entreprises Le Relais agit depuis près de trente ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, grâce à la création d'emplois durables. Il a notamment développé pour



cela la filière industrielle de la collecte/valorisation du textile – dans laquelle il est aujourd'hui le leader français – et a inventé un modèle d'entreprise innovant au niveau social.

En misant sur la récupération textile, l'ambition de départ a été atteinte, avec plus de 2100

emplois créés à ce jour. Mais Le Relais est allé plus loin. En quelques années, ce qui n'était qu'un outil au service des plus démunis est devenu une véritable filiale industrielle pérenne, apportant chaque jour la preuve que professionnalisme et solidarité sont parfaitement compatibles.

## Quartier des Pâtières

## Les conteneurs déplacés



Avant...



...Après. Photo-montage.

Les sept conteneurs enterrés de l'impasse Walker, source de nuisances pour les riverains, vont bientôt être déplacés rue du Général-Patton.

**L**ors des travaux de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) des Pâtières en 2008, Chartres métropole a implanté quatre sites de conteneurs enterrés, dont un site de sept conteneurs dans l'impasse privée Walker, destinés à la collecte des ordures ménagères et à la collecte sélective des déchets recyclables.

Compte tenu des nuisances occasionnées par des dépôts intempestifs devant les entrées d'immeuble et des difficultés d'accès du véhicule de collecte des déchets dus à des stationnements

«sauvages», il a été décidé, à la demande des riverains, de déplacer ces conteneurs.

Plusieurs réunions, en concertation étroite avec les riverains, se sont déroulées durant l'année 2013 avec les services de l'Agglomération et de la Ville. Le Conseil municipal, par délibération du 20 décembre 2013, et le bureau communautaire du 16 décembre 2013, ont décidé officiellement de déplacer ces sept conteneurs enterrés, contribuant à terme à l'amélioration du cadre de vie des usagers, à davantage de propreté, de sécurité et d'esthétisme.

Les travaux de déplacement des conteneurs de la rue Walker vers la rue du Général-Patton, menés par Chartres métropole et d'un montant total de 160 000 €, ont commencé le 17 janvier 2014. Ils sont prévus pour une durée d'environ deux mois. Sont également programmés le réaménagement du trottoir de l'impasse Walker, le déplacement du mobilier urbain (banc, poubelle, horodateur, candélabres...) et la création d'une voie réservée aux véhicules de collecte rue du Général-Patton.

## Eclairage public

# Que la lumière soit !

La rénovation de l'éclairage public suit son cours, partout dans la ville. Dans le quartier des Bas-Menus, la rue Gaston-Couté profite déjà en partie de ces nouvelles installations qui, en plus d'améliorer la qualité de l'éclairage, permettent de réaliser de vraies économies d'énergie.



**D**ans le cadre de son programme de renouvellement de l'éclairage public, la Ville de Chartres poursuit le remplacement des appareils d'éclairage dans les raquettes de la rue Gaston-Couté.

Il y a tout juste un an, à la suite d'importantes défaillances, une ancienne installation de la rue Gaston-Couté équipée de mâts de 4 mètres boule en ballon fluo 125W avait été remplacée par des mâts de 7 mètres avec lanterne paléo en 100W SHP. Suite à cette intervention, le taux de panne avait diminué d'environ 40%.

La Ville a donc décidé l'installation de ces nouveaux luminaires sur l'ensemble des « raquettes » du quartier. En 2013, une première intervention a été effectuée dans la rue aux n<sup>os</sup>126 à 132.

L'opération a consisté à refaire le génie civil et remplacer les anciens appareils par des mâts de 3,50 mètres avec lanternes Leds de 38W. La même opération de rénovation d'éclairage public vient d'être achevée dans la rue aux n<sup>os</sup>138 à 160.

Cette rénovation se poursuivra dans trois autres « raquettes » dans les prochains mois.

Les anciens appareils d'éclairage (boules avec ballons fluorescents de 80W) de ces raquettes sont particulièrement énergivores et participent à la pollution lumineuse. Par ailleurs, les implantations de ces appareils et le passage des câbles, le plus souvent dans le domaine privé, doivent également être rectifiés. Les candélabres seront donc placés en limite des domaines public et privé et de manière à ne pas gêner la sortie des véhicules.



Ces nouveaux équipements d'éclairage public vont contribuer par leur faible consommation, leur confort visuel et leur efficacité lumineuse, à la démarche environnementale de la ville de Chartres et l'amélioration de la qualité de vie des riverains.

A terme, la consommation d'énergie dans ces raquettes sera divisée par deux, tout en améliorant l'éclairage de ces voies.



## Equipements

# Ouverture de la MPT des Petits-Clos

Livrée fin 2013 et inaugurée fin janvier, le temps que tout le monde s'installe, la maison pour tous (MPT) des Petits-Clos complète désormais de ses formes originales le paysage de Beaulieu. Si l'enveloppe extérieure marque une évolution architecturale pour ce type d'équipement, l'intérieur recèle quant à lui les secrets de sa conception.

**J**anvier aura été, pour cette dernière-née des MPT chartraines, le mois des rôdages. Arrivée des mobiliers, des équipements de service, et entrée dans les lieux de ses invités, jeunes et associations. Tous ont depuis repris le cours de leurs activités. Les MPT ne sont plus des agglomérats de salles privatives réservées à tel ou tel utilisateur : les espaces définis par fonctions (bureaux, salles polyvalentes, espaces jeunes, cuisines, etc.) sont à tous. Associations, jeunes et familles font vivre cette maison ensemble, selon des calendriers prédéfinis et des créneaux d'utilisation. On ne veille plus jalouse-

ment sur sa salle, on partage avec bienveillance sa MPT.

Plus petite et dotée de moins de salles que son aïeule de Beaulieu, cette représentante nouvelle génération accueille déjà pourtant une association de plus, avec des créneaux hebdomadaires qui sont encore libres. Un secret en quatre syllabes : mo-du-la-ri-té. Cette conception reprend celle de la MPT La Cité de Rechèvres, ouverte il y a un peu plus d'un an.

### Vivement les beaux jours !

Une triple exposition baigne la grande salle modulable d'une lumière généreuse. Le soir, ses

volumes donnent une tout autre ambiance que les espaces conventionnels, et désormais obsolètes, de la MPT de Beaulieu. D'emblée, le ressenti est extrêmement positif.

La MPT des Petits-Clos donnera son plein potentiel quand les beaux jours permettront de jouer avec les courettes paysagées sur lesquelles s'ouvrent les salles. Ces mini jardins seront notamment appréciés quand les activités jeunes se joueront dedans/dehors : le babyfoot, c'est bien, le babyfoot en terrasse, c'est mieux ! Sans compter les nouvelles possibilités de jouer sur place au badminton ou au volley, par exemple...

## A moi les gourmands !

Dès ces vacances d'hiver, la MPT organise des ateliers de pâtisserie. A ne pas manquer si vous êtes gourmand et que le fouet ne vous fait pas peur ! Voir les horaires et modalités d'inscription en pages vacances scolaires p. 15.



## Adieu, béton

Cette capacité de la MPT à s'ouvrir est à l'image de son environnement immédiat. Avant, le paysage se déclinait dans les gammes gris et noir du béton et de l'asphalte, désormais les utilisateurs profiteront des palettes vertes du paysage environnant : arbres, pelouses, noues...

Entrée identitaire du mail des Petits-Clos, la MPT est aussi à la croisée des loisirs qu'offre le quartier : parcours sportif et centre de squash-badminton, multi parc de sports et skate-parc, stade James-Delarue un peu plus loin. Tout se fait désormais naturellement à pied ou à vélo, quand l'enclavement de l'ancienne MPT incitait à prendre la voiture. Et pourtant, nous ne sommes qu'à cinq minutes à pied de la place de Beaulieu !

**Infos pratiques :**

**Horaires d'ouverture**

(hors vacances scolaires) :

9h-12h et 14h30-17h

du mardi au vendredi,

10h-12h et 14h-16h le samedi.

Tél. 02 37 23 40 69.



## L'avis de Chartres Horizon Country

La section Country de Chartres Horizon a été créée il y a trois ans et regroupe des membres des quatre coins du bassin de vie chartrain : Bailleau-l'Évêque, Saint-Georges-sur-Eure, Meslay-le-Grenet... Installés depuis le 7 janvier aux Petits-Clos, ces seniors qui chassent, glissent et font des *rocking-chairs* aux rythmes des *nomas per tu* et autres *rah rumba* témoignent de l'amélioration notoire de leur cadre de danse : «*Nous sommes ravis ! La MPT de Beaulieu faisait sentir sa vétusté, notamment quand, à cause de problèmes d'infiltrations, il nous*

*est arrivé de danser avec quelques seaux disposés dans la salle. Là, nous bénéficions d'une salle accueillante, grande et lumineuse. Il est vrai que pour l'instant nous utilisons la totalité de la salle alors qu'à terme, nous n'en aurons plus que les deux tiers. Malgré tout, l'espace nous permettra quand même d'agrandir notre cercle de danseurs.*

Chartres Horizon Country recrute donc pour passer de 22 à 30 membres.

**Cours de country dance**  
tous les mardis de 15h à 16h30.

**Contact : Danie Gauthier,**  
tél. 06 17 90 55 42.



Vacances de février dans les maisons pour tous

# De nombreuses activités pour les jeunes !



Du lundi 24 février au vendredi 7 mars, les jeunes de 12 à 17 ans pourront choisir parmi de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs proposées par les maisons pour tous chartraines. Découverte.

## Maison pour tous de Rechèvres/Bel-Air

52 rue Huysmans  
Tél. 02 37 23 40 66

### Lundi 24 février

*Matin* : accueil (décoration et inscriptions)

*Après-midi* : rencontre avec Calin Toma : séance d'initiation tennis de table à la maison pour tous de Rechèvres.

### Mardi 25 février

*Matin* : séance de squash/badminton au complexe sportif de Chartres.

*Après-midi* : concours de danse (sur Wii)/tournoi FIFA 14 (sur Xbox)

### Mercredi 26 février

*Matin* : visite de la maison de l'Archéologie à Chartres.

*Après-midi* : tournoi de bowling/billard à Nogent-le-Phaye.

### Jeudi 27 février

Journée au Palais de la découverte à Paris.

### Vendredi 28 février

Atelier cuisine (concours des meilleurs crêpes le « Masterchèvres ») à la MPT de Rechèvres (préparation de crêpes par les jeunes pour le goûter).

*Après-midi* : accueil libre, présentation et élection de la meilleur crêpe.

### Lundi 3 mars

*Matin* : accueil et présentation/inscriptions pour la semaine.

*Après-midi* : séance de kinball au gymnase de la Madeleine.

### Mardi 4 mars

*Matin* : tournoi de hockey sur glace à L'Odysée suivi d'un repas en ville.

*Après-midi* : séance de cinéma aux « Enfants du Paradis » (à définir par les jeunes).

### Mercredi 5 mars

*Matin* : séance d'escrime à l'Alliance chartraine.

*Après-midi* : tournoi de poker.

### Jeudi 6 mars

*Matin* : tournoi « 3 ballons » en salle.

*Après-midi* : piscine à L'Odysée.

### Vendredi 7 mars

Atelier cuisine (concours des meilleurs éclairs aux chocolats le « Masterchèvres ») à la MPT de Rechèvres (préparation des éclairs par les jeunes pour le goûter).

*Après-midi* : accueil libre, présentation et élection du meilleur éclair au chocolat.

## Maison pour tous de la Madeleine

Mail Jehan-de-Dunois  
Tél. 02 37 88 45 00

### Lundi 24 février

*De 10h à 12h* : accueil (jeux de société, billard, baby-foot, etc).

*De 14h à 16h30* : atelier hip hop et atelier futsal.

### Mardi 25 février

*De 10h à 12h* : trampoline.

*De 14h à 17h* : tournoi de jeux de cartes.

### Mercredi 26 février

*De 9h à 16h30* : visite du château de Versailles.

### Jeudi 27 février

*De 10h à 12h* : patinoire.

*De 14h à 17h* : activités sportives au choix.

### Vendredi 28 février

*De 10h à 12h* : squash et badminton.

*De 14h à 17h* : cinéma.

### Lundi 3 mars

*De 10h à 12h* : accueil (jeux de société, billard, baby-foot, etc).

*De 14h à 17h* : atelier hip hop et atelier multisports.

### Mardi 4 mars

*De 10h à 12h* : tournoi de



Kinect sport jeux d'hiver.  
De 14h à 17h : BMX.

**Mercredi 5 mars**  
De 10h à 17h30 : journée à Paris.

**Jeudi 6 mars**  
De 10h à 12h : patinoire.  
De 14h à 17h : piscine.

**Vendredi 7 mars**  
De 10h à 12h : atelier cuisine.  
De 14h à 17h : bowling.

## Maison pour tous des Petits-Clos

Avenue François-Mitterrand  
Tél. 02 37 23 40 69

**Lundi 24 février**  
*Matin* : accueil : jeux de société,  
informatique, billard, baby-foot,  
ping-pong.  
*Après-midi* : handball.

**Mardi 25 février**  
*Matin* : atelier poterie.  
*Après-midi* : piscine de L'Odysée.

**Mercredi 26 février**  
*Matin* : sports d'opposition.  
*Après-midi* : bowling.

**Jeudi 27 février**  
*Matin* : vidéo.  
*Après-midi* : volley-ball.

**Vendredi 28 février**  
Journée découverte à Paris  
Cité des Sciences et de  
l'Industrie. Film à la Géode.

**Lundi 3 mars**  
*Matin* : atelier poterie.  
*Après-midi* : roller.

**Mardi 4 mars**  
*Matin* : patinoire de L'Odysée.  
*Après-midi* : visite des minoteries  
Viron.

**Mercredi 5 mars**  
*Matin* : squash/badminton.  
*Après-midi* : futsal.

**Jeudi 6 mars**  
Journée sports extrêmes au  
Mans. Visite du musée des 24h.  
Skate Park au « Spot du Mans ».

**Vendredi 7 mars**  
*Matin* : atelier cuisine.  
*Après-midi* : cinéma/goûter.

## Maison pour tous des Hauts-de-Chartres/ Saint-Chéron

5 rue des Hauts-de-Chartres  
Tél. : 02 37 23 40 70  
ou 02 37 23 40 72

**Lundi 24 février**  
*Matin* : accueil libre.  
*Après-midi* : futsal.

**Mardi 25 février**  
Sortie.

**Mercredi 26 février**  
*Matin* : gym.  
*Après-midi* : hockey.

**Jeudi 27 février**  
*Matin* : tournoi PES.  
*Après-midi* : activité manuelle.

**Vendredi 28 février**  
*Matin* : patinoire.  
*Après-midi* : bowling.

**Lundi 3 mars**  
*Matin* : accueil libre.  
*Après-midi* : futsal.

**Mardi 4 mars**  
*Matin* : patinoire.  
*Après-midi* : BMX.

**Mercredi 5 mars**  
*Matin* : futsal.  
*Après-midi* : activité manuelle.

**Jeudi 6 mars**  
*Matin* : gym.  
*Après-midi* : cinéma.

**Vendredi 7 mars**  
*Matin* : cuisine.  
*Après-midi* : goûter, jeux.



## Théophile Dimbambu, 15 ans, habite le quartier de la Madeleine

**Votre Ville : Que représente  
pour toi le secteur jeune ?**

**Théophile Dimbambu** : Le secteur jeune « Doudou Mas-salé » est un endroit où on se retrouve entre amis après les cours et durant les vacances. C'est sympa, on a la possibilité d'y pratiquer plein d'activités différentes et c'est gratuit. J'y suis inscrit depuis l'âge de 12 ans.

**VV : Quels y sont tes activités  
favorites ?**

**TD** : Le soir après les cours et le mercredi après-midi, j'aime bien passer avec 3, 4 copains pour faire un coucou aux animateurs et faire un ping-pong. Durant les vacances, je pratique le futsal, des sports collectifs, mais j'aime surtout les grandes sorties, comme aller à la Cité des sciences à Paris ou faire des activités inédites comme l'acrobranche

**VV : Quel est ton meilleur  
souvenir depuis que tu viens  
au secteur jeune ?**

**TD** : Lorsque nous sommes allés au camp d'entraînement du Paris St Germain, le moment où nous avons pu rencontrer les stars de l'équipe, leur poser des questions, obtenir des autographes et des photos avec eux. Un moment inoubliable, car j'adore le foot !



## Vacances sportives - Février 2014

## Programme des activités

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/17 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi, en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.



7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 24 février	Escalade	Tir à l'arc et Frisbee
	Trampoline	Lutte et Basket
Mardi 25 février	Equitation	Handball et Badminton
	Foot en salle	
Mercredi 26 février	Escalade	Hockey Roller
	Bowling	
Jeudi 27 février	Baseball	Gymnastique et Trampoline
Vendredi 28 février	Trampoline	Tir à l'arc et Kinball
	Hockey en salle	
Lundi 3 mars	Escalade	Tir à l'arc et Frisbee
	Trampoline	Lutte et Basket
Mardi 4 mars	Equitation	Handball et Badminton
	Foot en salle	
Mercredi 5 mars	Bowling	Hockey et Roller
	Patinage sur glace	
Jeudi 6 mars	Athlétisme	Gymnastique et Trampoline
Vendredi 7 mars	Escrime	Tir à l'arc et flag Rugby
	Trampoline	

9/12 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 24 février	Equitation	Escalade
	Tir à l'arc	Trampoline
Mardi 25 février	Bowling	Squash
Mercredi 26 février	Foot en salle	Tennis de table
		Escalade
Jeudi 27 février	Bowling	Baseball
	Basket	
Vendredi 28 février	Tir à l'arc	Ultimate
	Equitation	Hockey en salle
Lundi 3 mars	Equitation	Escalade
	Tir à l'arc	Trampoline
Mardi 4 mars	Bowling	Squash
Mercredi 5 mars	Foot en salle	Tennis de table
	Escalade	
Jeudi 6 mars	Bowling	Basket
	Hockey sur glace	
Vendredi 7 mars	Ultimate	Escrime
	Equitation	Badminton

## Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres,  
 - pour les résidents chartrains : mercredi 19 février de 17h45 à 19h45 ;  
 - pour tous : le jeudi 20 février de 17h45 à 19h45 et les lundis 24 et 3 mars de 9h30 à 11h30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal après règlement de la cotisation et dans la limite des places disponibles.

### Attention !

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription.

Dès lors aucun remboursement ne sera effectué.

Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone.

En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

## Tarifs

### Chartrains

Séance de 2 heures : 3€

Séance de 3 heures : 4€

### Non Chartrains

Séance de 2 heures : 4€

Séance de 3 heures : 5€

## Lieux des activités sportives

**Bowling** : départ en bus rue des Épargés devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.

**Escalade, escrime** : salles spécialisées du site Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à côté de la gendarmerie RN10.

**Equitation, jeux de plein air** : Chartres équitation, route de Nogent-le-Phaye.

**Squash** : avenue d'Orléans.

**Patinage et hockey sur glace** : rendez-vous complexe L'Odysée, rue du Médecin-Général-Beyne.

Les autres activités se déroulent à la salle Rosskopf ou au complexe sportif de la Madeleine, les précisions étant données lors de l'inscription.



## Sarah Doublet 10 ans

**Votre Ville : Sarah, quelles sont les raisons de ta venue aux vacances sportives ?**

**Sarah** : J'aime faire du sport ! Cela fait 5 ans que je reviens à chaque vacance et j'aime bien l'ambiance, les moniteurs.

**VV : As-tu des activités favorites ?**

**S** : J'ai une préférence pour le trampoline, l'escalade et le bowling.

**VV : Que t'apportent ces activités ?**

**S** : De la puissance, un dévouement, de l'amusement.

12/15 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 24 février		Escalade
Mardi 25 février	Bowling	
Mercredi 26 février		Tennis de table
		Escalade
Jeudi 27 février	Bowling	Baseball
		Squash
Vendredi 28 février	Equitation	
Lundi 3 mars		Escalade
Mardi 4 mars	Bowling	
Mercredi 5 mars	Escalade	Tennis de table
Jeudi 6 mars	Bowling	
Vendredi 7 mars	Hockey sur glace	Escrime
	Equitation	

Renseignements :

Direction de la jeunesse et des sports de la Ville de Chartres,  
 tél. 02 37 18 47 70.  
[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

# Infos Bij

## février 2014



### Les métiers d'une salle de spectacle

**Samedi 22 février de 13h30 à 16h30** : pôle infos sur les métiers d'une salle de spectacle animé par les informateurs jeunesse.

**Samedi 22 février à la salle Doussineau, de 18h à 20h** : venez découvrir cet univers en direct de la salle Doussineau et poser vos questions aux professionnels ; de 20h à 22h30 représentation de la LIC. Places limitées (sur inscription au BIJ).

### Prépare-toi pour ta recherche de jobs d'été !

**Du 24 février au 7 mars**, le BIJ vous aide dans vos démarches de recherche de jobs d'été.

- Distribution du guide « En piste pour les petits boulots ».
- Atelier CV et lettre de motivation.

**Vendredi 28 février de 14h à 16h et vendredi 7 mars de 10h à 12h** : atelier animé par la SEIRF : venez créer votre CV et votre lettre de motivation. Places limitées. S'inscrire au BIJ.

- Se présenter à un entretien d'embauche.

**Vendredi 7 mars à 14h** : atelier animé par la SEIRF, présentation des différents conseils pour se présenter à un entretien d'embauche et simulation d'entretien.

### Les métiers de l'artisanat

**Lundi 3 mars à 14h30** : atelier d'information sur l'apprentissage dans les métiers de l'artisanat animé par Damien Belhomme, responsable du service Accompagnement et Suivi au CFA interprofessionnel de Chartres.

### Les métiers du bâtiment

**Mercredi 5 mars à 14h30** : atelier d'information sur l'apprentissage dans les métiers du bâtiment animé par Mme Bourdeloup, conseillère du BTP CFA de l'Eure-et-Loir. Vidéo et information sur les métiers.

### Une formation BAFA

La Ville de Chartres met en place une formation BAFA en externat à moindre coût.

- **Stage de formation générale du 19 au 26 avril 2014** organisé par l'organisme Léo Lagrange.
- **Stage pratique de 14 jours à effectuer entre le 27 avril 2014 et le 26 octobre 2014.**

- **Stage d'approfondissement du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2014** organisé par l'organisme Léo Lagrange.

Être domicilié à Chartres et âgé de 17 ans.

Tarifs formation complète : 420€ pour les non boursiers et 300€ pour les boursiers.

Envoyez ou déposez un CV et une lettre de motivation au Bureau Information Jeunesse avant le 11 mars 2014.

### Stage de sensibilisation au baby-sitting

La Ville de Chartres met en place pour la première fois un stage de sensibilisation au baby-sitting gratuit **du 22 au 25 avril 2014.**

Être domicilié à Chartres et âgé de 16 à 18 ans.

Stage de formation générale de 4 jours au cœur des crèches de la Ville de Chartres.

CV et lettre de motivation au Bureau Information Jeunesse avant le 7 mars 2014.

### City Raid Andros 2014

**Le mercredi 30 avril 2014**, la Ville de Chartres organisera pour la septième fois une étape du City Raid Andros. Thème principal : « Ma Ville Eco-responsable ». Sous forme d'une course d'orientation en milieu urbain, le City Raid Andros rassemble des équipes de 6 enfants (10/13 ans) et leur encadrant.

Contactez le Bureau Information Jeunesse.

### Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse

place de la Cathédrale  
28000 Chartres

Tel: 02.37.23.42.32

[Bij28@ville-chartres.fr](mailto:Bij28@ville-chartres.fr)

[bij.chartres@ijcentre.fr](mailto:bij.chartres@ijcentre.fr)

[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr) rubrique

"votre mairie"



Retrouvez toutes les animations du BIJ sur [chartres.fr/votremairie](http://chartres.fr/votremairie).

Groupe scolaire Jules-Ferry

# Un self pour les élèves de l'école élémentaire



Photo : J.-M. Reymann

À la rentrée scolaire 2012, les enfants de l'école maternelle Jules-Ferry, rue de Varize, prenaient possession de leur nouveau restaurant scolaire. En septembre 2013, ce sont les enfants de l'école élémentaire rue de Villaines qui découvraient leur nouveau service de restauration sous la forme d'un self. Désormais, tous les enfants du groupe scolaire Jules-Ferry bénéficient de deux espaces de restauration entièrement rénovés.

165 enfants profitent quotidiennement de ce nouveau service de restauration. Le choix s'est porté sur la création d'un self, afin d'augmenter la capacité d'accueil des élèves et de les rendre plus autonomes. Le suivi du repas est toujours assuré par une équipe composée de huit agents municipaux soucieux du bon déroulement de la plage du midi. Chaque élève a le temps de déjeuner à son rythme, dans la convivialité et le calme en bénéficiant d'un éveil au goût. Sans oublier le temps de récréation.

Le restaurant de l'école élémen-

taire Jules-Ferry, cuisine, réfectoire, mobilier, a été entièrement refait et insonorisé en deux tranches de travaux, pour un montant total de 270 000 € :

- Une 1<sup>re</sup> tranche pendant l'été 2013 avec la rénovation du bâtiment existant : création d'une zone de préparation des repas et d'une zone de plonge conformes aux normes d'hygiène, rénovation du réfectoire, construction d'une extension de 48m<sup>2</sup> (gros œuvre) permettant d'accueillir tous les enfants dans le même restaurant (auparavant une salle spécifique accueillait les élèves de CP pour la restauration), installation d'un

nouveau mobilier (vitrines froides et chaudes) et nouvelles tables en harmonie avec la salle de restauration ;

- Une 2<sup>e</sup> tranche au cours du dernier trimestre 2013 : finition de l'extension.

La maîtrise d'œuvre a été réalisée par les agents du bureau d'études et travaux de la Ville de Chartres.

Ce nouvel espace de restauration a été inauguré le 24 janvier dernier.



Yves Desfond



Jean-François Ressort



Chartres métropole Triathlon



MSD tennis :  
Jean-Claude Jouvet, Bastien Roth  
et Florian Bourillon



Georges Besucco

# Cérémonie des vœux, récompenses aux associations et sportifs méritants



AB Chartres : Anthony Guisembert,  
Amandine Chéron et Alain Boureaud



Boxe chartraine :  
Jean-Louis Benarab et Maryline Sivignon

Georges BESUCCO,  
Président de l'Entracte - Théâtre de Chartres

Albert BLANCHARD, Monsieur Cinéma

Yves BASTIDE et Jean-René SEGUIN  
Jumelages de Chartres)

Yolaine LUCAS, Association des parents d'élèves du Conservatoire  
de Musique et de Danse

Jean-Francis RESSORT  
Président du Cercle Philatélique Chartrain

Jean MONCHATRE  
Président de l'association Voir Ensemble

Lisa BACCONNIER, Amandine CHERON, Swanne GAU-  
THIER, Céline BOUBALA, Stéphanie COURTEAU, Rosalie Ma-  
rie CISS, Alexia ROS, Philomène NKE, Noémie LEMAIRE, Inga  
KVASNIKA, Alain BOUREAUD (Entraîneur), Laurent GOO-  
DRIDGE (entraîneur adjoint), Benoit MARTY (entraîneur adjoint),  
Anthony GUISEMBERT (président)  
AB Chartres

Yves DESFOND, président de Cercle d'Escrime de l'Alliance Char-  
traine

Jacky JUSTICE, Willy GÉRIMONT, Xavier GRÉTILLAT et  
Johann GIRARD. Laurent PARIOT, Jean-Marie FORMONT,  
Johann GIRARD, Stéphane THIVEL, Dominique BIDAULT,  
Michel RENOTTE.  
Billard Club Chartrain

Florian BOURILLON, Bastien ROTH  
Tennis Club MSD

Claude FAGNOU.  
Chartres Horizon Football

Maryline SIVIGNON  
Boxe Chartraine

Maxime DEMARTY, Emanuel DUPIN, Pierrick BUISSON  
Ball Trap Club Chartres

Bernard PLAZE  
Chartres Horizon, président fondateur de l'Horizon de Beaulieu

Antoine RENAUDIN et Christian LEGROS  
Dojo Beauceron

Chartres métropole Triathlon

Antonio GONÇALVES et Nadine ZANNIER  
CANP Football

## Association Bridge Chartraine

# Un nouveau départ pour le club



L'Association Bridge Chartraine (ABC) Michel Papin est installée dans de nouveaux locaux rue du Chapeau-Rouge inaugurés fin décembre 2013.

**B**ridgeurs, à vos cartes ! Silence dans la salle, concentration maximale !

L'Association Bridge Chartraine a été fondée en 1971 par Michel Papin décédé en mai 2010. Depuis, Thierry Siméon en assure la présidence : *« Nous sommes installés depuis septembre 2013 en centre ville, 1 bis rue du Chapeau Rouge, en rez-de-chaussée, dans un ancien atelier de 120 m2 remis à neuf. Les propriétaires ont réalisé des travaux répondant à nos besoins et nous avons pris en charge la réfection du sol et la pose de lino. Nous avons déménagé de la rue du Docteur Mounoury : les locaux appartenaient à la famille Papin ».*

Le club qui compte 100 adhérents organise des tournois de régularité tous les après-midis à 14h15, les lundis et vendredis à 20h, sauf les mercredis et le dimanches. L'école de bridge accueille les élèves qui veulent s'initier ou se perfectionner le mercredi à 17h et à 20h. *« Nous voulons redynamiser l'activité suite à une période de flottement après le décès de Michel Papin. Le club compte beaucoup de retraités. La moyenne d'âge s'élève à*



*70 ans. Les joueurs ont entre 35 et 94 ans. Je lance un appel pour que des jeunes nous rejoignent, je pense à des étudiants ».*

Deux moniteurs diplômés animent l'école de bridge : Valérie Guégo et Thierry Siméon. Avec 52 cartes ordinaires, le bridge se joue à quatre, par équipe de deux. *« On peut commencer à bien jouer après deux ans de formation. On peut ensuite participer à des tournois de clubs ou à des compétitions*

*organisées par le comité de l'Orléanais ».* Jouer au bridge est aussi un excellent moyen pour rencontrer d'autres personnes.

Un tournoi pour la lutte contre le cancer avec le comité d'Eure-et-Loir est prévu le samedi 22 février. L'association organise des tournois de charité pour le téléthon. Tous les ans, un marathon est organisé fin septembre.

Pour Thierry Siméon, *« les qualités essentielles pour pratiquer le bridge sont la concentration, le calcul, la stratégie. Une fois qu'on y a goûté, on devient accroc ! ».*



## Marie-Françoise Malier, 68 ans, passionnée de bridge

*« Je pratique le bridge depuis 4 ans. Thierry Siméon était mon moniteur. Jouer au bridge entretient les neurones, la concentration, la réflexion et fait travailler la mémoire. Le groupe est très convivial. Ce n'est pas forcément facile d'apprendre cette discipline, mais si on a le sens du jeu, la passion des cartes et de la stratégie, cela devient déjà plus facile ».*

Tarifs : licence : 23€.

Cotisation annuelle : 58€.

Tarifs pour les étudiants : 23€.

Association bridge chartraine, Michel Papin,

1 bis rue du Chapeau-Rouge, tél. 02 37 21 77 51.

bridge-chartrain@orange.fr

## Ateliers de la Poêle-Percée

# Des activités artistiques pour tous !

Belle envolée des « Ateliers de la Poêle-Percée » créés en décembre 2012. Retour sur 2013 et découverte du programme proposé par l'association en ce début d'année aux artistes avertis ou en herbe !

**L**es Ateliers de la Poêle Percée ont soufflé leur première bougie le 7 décembre 2013 au 9 rue de la Poêle-Percée.

Olivier Brancher, responsable de l'association : « *Les activités artistiques des ateliers ont démarré en janvier 2013 avec la Galerie des Petits Artistes, un atelier de peinture pour enfants animé par Michel Ferrand, sculpteur et graveur, assisté de Chantale Berlioz et Marie-Claude Berthet.* »

Environ 25 enfants et 15 adultes fréquentent régulièrement les ateliers et les stages proposés par l'association.

Au printemps 2013, un atelier mosaïque ouvrait ses portes avec Ménie Aleck, mosaïste. L'atelier s'adresse aux enfants et adultes, et aux séniors des maisons de retraite où Ménie se rend chaque semaine.

En octobre et novembre 2013, l'association organisait ses deux premiers ateliers d'écriture, l'un pour adultes animé par Marc Gautron, philosophe auteur et scénariste, l'autre pour enfants animé par Cécile Brun, journaliste, auteur et formatrice en Français.

Egalement en 2013, se tenaient quatre expositions : sculpture avec Michel Ferrand, peinture avec Aomar Lekloum, peintures et sculptures des enfants de la



Atelier mosaïque de Ménie Aleck

Galerie des Petits Artistes, pastels avec Colette Thieulin.

## Activités 1<sup>er</sup> trimestre 2014 :

- Du 8 février au 8 mars, exposition *Paysage intérieur* de Sun-Hee Lee, vernissage le samedi 8 février. Les 10, 13, 17 et 20 février, Sun-Hee animera un stage de gravure sur linographie.
- Dimanches 23 février et 23 mars, stage écriture de scénario pour adultes avec Marc Gautron.
- Les 24, 25 et 27 février, stage écriture d'un conte de fées pour

les enfants avec Cécile Brun.

- Du 15 mars au 4 avril, exposition *Impressions d'ailleurs* de Françoise Rabaté, vernissage samedi 15 mars.

Durant cette période, les ateliers Galerie des Petits Artistes et Mosaïque poursuivront leurs activités. Aucune interruption durant les vacances scolaires.

D'autres expositions, stages et ateliers sont à l'étude. À suivre...

Les Ateliers de la Poêle-Percée,  
8, rue de la Poêle-Percée,  
tél. 02 37 99 57 97.

À la collégiale Saint-André, du 1<sup>er</sup> au 9 mars 2014

## 2<sup>e</sup> édition de l'exposition multi-arts des Fantaisies d'Orphée



L'association culturelle chartraine Les Fantaisies d'Orphée, fondée en 2001 par Anne-Noëlle Fondecave pour promouvoir l'art lyrique en Eure-et-Loir a, depuis plusieurs années, ouvert son champ d'activités à l'histoire des arts décoratifs.

**S**es cours, organisés en petits modules, sont destinés aux amateurs d'antiquités qui souhaitent en savoir plus sur les faïences anciennes, les porcelaines et les différents styles de meubles.

À la rentrée, et à la demande de ses adhérents, elle rajoutera à son programme un module sur l'histoire des tissus anciens (brocarts, indiennes, provençaux, dentelles).

Pour célébrer cet événement, elle invite des créateurs d'art textile et les entoure d'artistes de la région ou de plus loin, aux multiples talents : fresque, photographie, gra-

vure, sculpture, costumes, littérature, peinture sur porcelaine,...

Elle a spécialement invité d'Italie deux peintres réputés pour la qualité de leurs reproductions de majoliques italiennes de la Renaissance.

*En partenariat avec Ethiea Gestion et la Fondation Dauphine.*

**Du samedi 1<sup>er</sup> au dimanche 9 mars 2014.**

**Ouverture et vernissage le samedi 1<sup>er</sup> mars à 15h.**

**Horaires pour les autres jours : 10h-12h30 et 15h-18h.**

**Renseignements, informations : 02 37 30 75 93.**

### Mosaïque des artistes invités

1/Miryam Barnini (sculpture-bronze et terres)

2/Hélène Belin (gravure-peinture)

3/France Bréchnignac (art textile)

4/Catherine Brongniart (restauration de céramiques)

5/Camijo (peinture)

6/Hélène Cayol (peintre sur porcelaine)

7/La Dame à la Licorne (costumes anciens)

8/Patrice Desrues (photographie - procédés anciens)

9/Montaine Fleurier (fresques)

10/Nicole Fougeras (art textile)

11/G.Galavotti et G. Smacchia (Italiens : reproduction de majoliques de la Renaissance)

12/Alain Loison (romancier)

13/Malel (peinture-tapisserie)

14/Bénédicte Moussier (photographie)



À la maison pour tous de la Madeleine  
Du 24 février au 14 mars 2014

## Exposition Femmes courage (les femmes pendant la guerre 1914-1918)

Les femmes sont les éternelles victimes de guerre. Donneuses et gardiennes de la vie, elles sont alors présentes dans la vie quotidienne de la guerre, travailleuses dans les usines, dans les champs, à la maison avec les enfants en l'absence des hommes.

**C**ertes, pour beaucoup d'entre elles, l'absence, les difficultés matérielles rendent l'épreuve particulièrement tragique. Mais pour la majorité des femmes, il s'agit d'une prodigieuse découverte du monde du travail. L'émancipation soudaine s'accompagne de l'indépendance et de la liberté de l'argent et du corps. Cette exposition composée de saynètes figées, de maquettes, de costumes, de tableaux de vie à la campagne, d'infirmières, d'écoles... soutenue par des partenaires et des associations de collectionneurs s'insère dans le rendez-vous des 100 ans de la guerre 14-18. La lecture de lettres reçues dans les

familles, suivie de temps de parole avec le public adultes et enfants, accompagnera cette exposition riche en émotions.

En établissant un véritable dynamisme avec les habitants des quartiers et les salariés de l'atelier, ce projet pourra donner aux jeunes et moins jeunes un regard sur des réalités de vie dans une période perturbée par la guerre où l'on oublie le rôle de la femme engagée pour la vie.

**A la maison pour tous de la Madeleine,  
Galerie des Poètes et la Rotonde.  
Du 24 février au 14 mars 2014,  
du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et 13h30 à 17h30,  
le samedi de 10h à 12h et 14h à 16h.**

**Renseignements :**

**La Dame à la Licorne,  
maison pour tous de la Madeleine,  
mail Jehan-de-Dunois à Chartres  
tél. 02 37 36 80 72.,  
atelierlicorne@wanadoo.fr  
www.dame-a-la-licorne.com**



## La Dame à la Licorne

### Prix

## Coups de cœur solidaires de la Fondation SNCF

Le 16 décembre 2013, l'association La Dame à la Licorne a obtenu le prix *Coups de cœur solidaires* de la Fondation SNCF pour son projet de création artistique au service des jeunes des quartiers, en présence de Noël Billard, retraité de la SNCF.

Descriptif du projet retenu : ouverture de l'atelier chantier d'insertion à un public d'adolescents, en particulier les jeunes filles, pour leur offrir un cadre structurant dans leur projection et leur conduite de projet de réalisation : conception, transformation de vêtements usés, réalisation de vêtements de mode en référence à des catalogues, apprentissage de l'utilisation de machines à coudre et de brodeuses avec le souci du respect de l'outil.



De gauche à droite : Gilles Albertus, directeur de Région SNCF de Paris Rive-Gauche, Véronique Grudet directrice et Josiane le Bail présidente de La Dame à la Licorne, Noël Billard retraité SNCF, Emmanuel Cox, responsable de l'Action Régionale, représentant la Fondation SNCF.

## Les Amis du musée des Beaux-Arts de Chartres

# Conférence et sortie culturelle en février

Les Amis du musée des Beaux-Arts de Chartres continuent leur promenade culturelle au mois de février comme pendant tous les mois de l'année : une conférence le mercredi à 17h au musée et sortie d'une journée à Paris pour visiter des expositions.

### Dimanche 2 février

Deux expositions parisiennes en compagnie de conférenciers de l'Ecole du Louvre

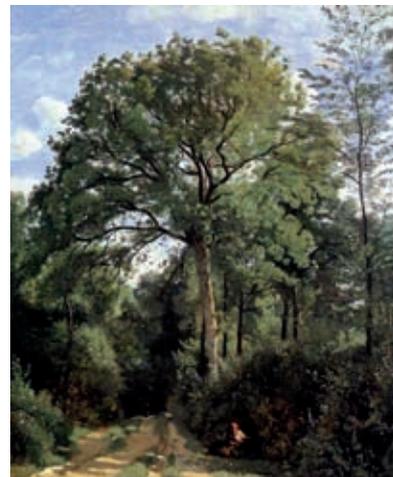
#### **Art déco. Le style «made in France» à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine**

Formes géométriques, pures et dynamiques : le style Art déco (1919-1940) se caractérise par son attractivité et sa vivacité. Né de l'impulsion de créateurs français tels que l'architecte Henri Sauvage, Robert Mallet-Stevens, Pierre Patou, les décorateurs André Véra, Louis Süe, André Mare et Jacques-Émile Ruhlmann, le couturier Paul Poiret ou encore le sculpteur François Pompon, il est le fruit d'une vision d'ensemble émanant de champs artistiques variés. L'exposition *Art Déco : le style «Made in France»* est la première depuis 1975 à rendre hommage à cette esthétique qui a su unir des créateurs du monde entier. Cette rétrospective de référence aborde avec détails l'Exposition internationale de 1925 et la diffusion mondiale de ce style à la popularité pérenne. Dans un premier temps, elle revient de manière didactique sur la distinction entre Art nouveau et Art Déco.

#### **Le Comptoir des océans, de Concarneau au Cap Horn au musée de la Marine**

Une visite des collections permanentes, considérées à travers le prisme du dictionnaire amoureux de la mer. Quoi de plus ex-

traordinaire que les histoires de marins sur ces eaux lointaines où l'esprit de l'enfance flotte toujours un peu. Histoires de baleines, de grands explorateurs, de corsaires et de pirates. Embarquez pour un étonnant voyage dans le temps et l'espace, une histoire faite d'objets et d'hommes de caractère que nous croiserons au gré des salles de ce magnifique musée.



### Mercredi 12 février à 17h

au musée des Beaux-Arts de Chartres.

Béatrice Vingtrinier, conférencière issue de l'Ecole du Louvre, continuera son cycle de conférences sur la peinture. Après *Le nu féminin* et *L'autoportrait*, elle nous emmènera dans le domaine du *Paysage*.

Pour tout renseignement :  
02 37 36 25 60 ou

amismusechartres@orange.fr

## Les rencontres du musée de l'École

### L'imprimerie à l'école « Aux origines de la pédagogie Freinet »

Par Jacky Chassanne, enseignant  
militant du mouvement Freinet  
**Samedi 22 et dimanche 23 fé-  
vrier de 14h à 17h30**

14h30, exposé de Jacky Chas-  
sanne.

Adultes : 3 € ; enfants : 2 € ; ad-  
hérents : 1 € (gratuit moins de 6  
ans)



### Atelier imprimerie

Présentation de l'histoire de Cé-  
lestin Freinet, instituteur dans la  
1<sup>re</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle et initia-  
teur du Mouvement de l'École  
moderne, basée sur l'expression  
libre des enfants.

Découverte du matériel d'im-  
primerie : caractères en plomb,  
presse, composteurs, rouleaux,  
encre...

Réalisation d'un livret à la ma-  
nière du *Journal scolaire*.

**Lundi 24, mardi 25  
et mercredi 26 février 2014**  
de 14h à 17h.

Tarif : 15 €

Cycle de 3 après-midi

Renseignements et inscriptions  
(à partir de 7 ans) :

Musée de l'École,  
12 place Drouaise,  
28000 Chartres,  
tél. 02 37 32 62 13.

museedelecolechartres28@oran-  
ge.fr

## Association pour le Développement du Népal (ADN)

# Soutien au village de Mérangding

Depuis un trek au Népal en octobre 2010, un groupe  
de randonneurs de l'agglomération chartraine aide ma-  
tériellement les habitants de Mérangding, village défa-  
vorisé de ce pays pauvre.



L'Association pour le Dévelop-  
pement du Népal (ADN), créée  
en mars 2011, a recueilli les fonds  
nécessaires à l'édification par les  
villageois d'un local inauguré  
au début de l'année dernière en  
présence d'un groupe de 30 ad-  
hérents, la rémunération pendant  
trois ans des deux professeurs  
dispensant pendant l'année sco-  
laire les cours d'alphabétisation  
prodigués aux femmes du village  
ainsi que la construction d'une  
citerne.

Jean Venara, président de l'asso-  
ciation : « En 2014, nous espérons  
faire réaliser la construction d'une

seconde citerne et amener l'eau po-  
table au village, la source la plus  
proche se trouvant à plus d'une heu-  
re de marche. Au programme égale-  
ment, le remplacement des poteaux  
électriques défectueux ».

Cotisation annuelle : 10 €. Les  
dons ouvrent droit à une déduc-  
tion fiscale.

ADN village de  
Mérangding  
20 rue Muret,  
28000 Chartres

Renseignements :  
Jean Venara  
tél. 06 29 40 62 23.



## Distinctions

# Chartres Horizon football : deux nouvelles distinctions

Il y a des clubs qui vivent sous les intempéries, et d'autres pour lesquels le ciel semble ne pas devoir se couvrir. Chartres Horizon football est de ceux-là. Honoré deux fois l'an dernier, voici qu'il est à nouveau distingué : il reçoit les labels Académie de football et Ecole de football de la Fédération française de football (FFF), et le prix *Coup de cœur solidaire* de la Fondation SNCF.



Les petites stars de l'Horizon...

## La FFF récompense la qualité d'encadrement du club chartrain

Le 17 janvier, Chartres Horizon Football se voyait officiellement décerner par la FFF les labels Ecole de Football et Académie régionale de football. Les deux logos désormais affichés sur le club house n'ont rien de symbolique : ils récompensent de nombreuses années d'efforts. Karine Dorange, adjointe au maire chargée de la jeunesse, des sports et de la vie des quartiers, voit là un juste retour des choses. Avec plus de 50 ans d'histoire à Beaulieu, le football a donné à Chartres Ho-

rizon football ses heures de gloire avant que le club ne connaisse un déclin suffisamment sérieux pour remettre en question sa pérennité. La nouvelle équipe, sous la présidence de Philip Adegroye, a initié depuis 2006 une démarche qualité ambitieuse. Les fruits de cette action se récoltent maintenant.

Dans son principe, la double labellisation FFF met en évidence deux missions indissociables : l'activité sportive, bien sûr, mais aussi la pédagogie associée au sport. Jugées selon des critères d'accueil, d'encadrement et d'éducation, ces missions ont reçu des



notes qui témoignent de la qualité de l'encadrement au sein de Chartres Horizon football, et notamment de son excellence en matières d'éducation et d'animation (26 pts / 28), et d'entraînement et de pédagogie (28 pts / 28).

Comme le stipule la FFF, l'objectif est de stimuler et de valoriser des catégories d'avenir du foot. Ces jeunes Chartresains joueront-ils un jour en national ? On le leur souhaite de tout cœur si tel est leur rêve. Mais comme le souligne la Fédération : le sport doit avant tout contribuer à faire de ces débutants(es), poussins(es), et benjamins(es) des jeunes adultes bien dans leurs crampons et bien dans leur tête.



### Le Coup de cœur solidaire de la Fondation SNCF

La SNCF le sait bien : la vie de ses agents ne se limite pas à leur métier et beaucoup d'entre eux tiennent des engagements associatifs. Elle a créé la Fondation SNCF. Son but : repérer et récompenser des associations qui œuvrent dans les domaines de l'aide à l'enfance (aider les jeunes à se forger un avenir), de la lutte contre l'illettrisme, ou de l'action en faveur de la mobilité.

Chaque année, à travers son appel à projet dénommé *Coup de cœur solidaire*, la SNCF récompense des associations qui développent les projets les plus significatifs.

Pour la deuxième année, Chartres Horizon football est récipiendaire de ce Coup de cœur. Pour Marie-Pierre Fouilloux, correspondante Fondation SNCF, cette distinction est légitime : *« Les façons d'aider les jeunes à se construire un avenir sont nombreuses. Parmi elles, le programme « Le foot c'est bien, l'école c'est mieux » que développe Chartres Horizon football va au cœur du problème. J'ai été séduite par cette idée de raccrocher les jeunes à travers un loisir qui leur est cher. L'effort dans le foot leur parle immédiatement et la notion de résultat est très concrète. Transposer ce mécanisme dans le domaine de la scolarité avec un principe de donnant-donnant permet à l'enfant d'assimiler durablement la valeur de l'investissement personnel. Ce principe porte ses fruits : l'absentéisme et les résultats scolaires s'améliorent. Attribuer notre Coup de cœur solidaire à ce programme salue l'intelligence de l'idée et récompense le suivi très sérieux des enfants, en y associant instituteurs et parents. »*



### Philip Adegoroye Président de Chartres Horizon football

Ce sont mes enfants qui m'ont mené à Chartres Horizon football. Nous cherchions un club de proximité. Je les regardais et les supervisais, avec exigence, déjà dans leur comportement. L'état d'esprit du club, c'était celui du quartier : chacun donnait un coup de main. Je me suis donc engagé et j'en suis arrivé à prendre une licence de dirigeant pour accompagner les enfants. Petit à petit, je me suis intéressé à l'arbitrage. Après une formation, j'ai exercé pour le club. A ce titre, j'ai commencé à fréquenter tous les clubs, et je me suis rendu compte qu'une image négative collait à l'Horizon, une réputation de mauvais comportement. A la même période, le club manquait de structure. L'équipe avait la volonté de progresser, mais sans trouver d'accord sur la manière de faire. Philippe Méry, président de toutes les sections, m'a contacté pour que je l'aide à reconstituer une équipe de direction, avec un schéma de travail. Informaticien, les schémas, ça me connaît. On a donc pris une feuille blanche et tout remis à plat. Nous avons collé aux cahiers des charges des écoles de foot pour entamer la reconstruction de la section. Nous avons exigé que chaque éducateur soit formé, qu'on ait un nombre d'éducateurs défini par joueurs, qu'on dispose du matériel nécessaire... Nous sommes aussi devenus très stricts sur le comportement et avons mis en place des commissions de discipline. Autant dire qu'au début, elles fonctionnaient à plein régime. Je reconnais qu'en ce qui concerne les U15 et U17, nous avons déclaré forfait... Petit à petit, un esprit de groupe s'est formé, les prestations des gamins se sont améliorées, les équipes ont progressé, tandis que le district s'étonnait de ne plus nous voir en commissions de discipline... C'est là qu'on a su que notre idée avait été la bonne. Nous sommes montés en 2<sup>e</sup> division, en 1<sup>re</sup> division, nous avons redoublé la 1<sup>re</sup> division et... paf ! la ligue ! Nous savons que le comportement, l'état d'esprit, est à la base de tout, et cela nous a aidés, concrètement. Ainsi en 2009-2010, alors que nous devions rétrograder de DHR en DH, nous avons été maintenus parce que nous étions premiers en fair-play.

En fait, avec le foot, nous faisons la jonction entre les valeurs du sport et de la vie. C'est ce que nous voulons enseigner à nos enfants.

# «Play-offs : un objectif à notre portée !»



Entraînement l'hiver en salle : Yann Mercuzot donne ses consignes.

Le Rugby Chartres Métropole (RCM), héritier de l'Entente Chartraine, vient d'accéder à la Fédérale 3 du Championnat de France, l'équivalent de la 5<sup>e</sup> Division, ou de la CFA 2 en football. Quatrième à l'issue des matchs aller, c'est la meilleure performance du club à ce niveau. Un résultat qui donne de l'ambition. L'analyse de l'entraîneur Yann Mercuzot.

**Votre Ville : Quatrième, c'est inespéré ! Et vous venez de battre le troisième, Pontault-Combault. De quoi rêver, pour un chartrain attaché à son club ?**

**Yann Mercuzot :** Nous ne sommes qu'à la mi-saison, et notre parcours est un peu inespéré. Nous venons de monter, et de justesse. Cela étant, nous savions que l'équipe avait le potentiel, encore fallait-il le traduire en résultats...

Ça va plus vite, ça va plus fort. La différence par rapport à la DH de l'an dernier est très nette. Si on est quatrième c'est parce que les joueurs ont su se motiver, à l'entraînement comme en match, pour jouer leur chance au niveau supérieur. Il s'est créé un véritable esprit collectif. Contre Pontault-Combault, en 2<sup>e</sup> mi-temps, on prend deux cartons jaunes et on joue à 13 contre 15. Personne ne s'est affolé. Alors que nous ne me-

nions que d'un seul point. Autre exemple, Christopher Sejour : il n'était capable de jouer qu'une mi-temps, aujourd'hui il arrive à jouer tout le match parce qu'il s'est obligé à perdre une quinzaine de kilos tout en gagnant en puissance.

**VV : Quels sont vos axes de progression ? La conquête ?**

**YM :** Vous faites allusion à nos problèmes de touche sur nos lancers, c'est une question de réglages et de coordination. Mais, plus généralement, c'est tout notre fond de jeu collectif qu'il faut davantage huiler, pour jouer plus vite et de façon mieux coordonnée. Pour être meilleur collectivement, il faut aussi que chaque joueur améliore sa technique individuelle, ce que les Anglo-



«Devenir meilleurs collectivement.»

Saxons appellent le *skill*, c'est-à-dire l'habileté technique, le un contre un, etc.

**VV : La mi-saison, c'est le moment idéal pour fixer des objectifs plus précis...**

**YM :** Le maintien est presque assuré, il ne nous manque plus qu'une seule victoire pour en être mathématiquement certains. C'est fort, dans la mesure où c'est une première pour le club, qui était toujours redescendu dès qu'il était monté en Fédérale 3. Mais nous sommes quatrième, et nous voulons nous donner les moyens de conserver au moins ce classement, pour jouer les play-offs. C'est le rêve de tous les joueurs, c'est comme vouloir goûter à un plaisir inconnu... Et puis c'est la meilleure manière de préparer la saison prochaine : nous avons aujourd'hui un groupe de 23-24 joueurs de niveaux comparables, il faut que nous arrivions à 30. La qualité des entraînements avec opposition en dépend, et on sait en compétition l'importance d'avoir un « banc » compétitif.



«La touche, une question de coordination... et donc de répétitions...»

# Le sedum, une démarche environnementale



Noël Fleury, agent aux espaces verts.



Cette petite plante d'aspect un peu frêle possède des qualités indéniables pour s'installer là où les autres auraient des difficultés à pousser. Très peu de terre lui suffit et même si les conditions climatiques sont défavorables, elle résiste plutôt bien à une sécheresse estivale ou au froid de l'hiver.

**S**a capacité à se régénérer grâce aux réserves contenues dans ses feuilles, et sa faculté à se ressemer facilement en font une plante idéale pour végétaliser de façon pérenne n'importe quel support, voire même s'appropriier des espaces encore libres si la concurrence avec d'autres plantes n'est pas trop rude.

La commercialisation de cette plante se fait en rouleaux pré-cultivés, on parle alors de « tapis de sedums » composé de plusieurs espèces. Tel un rouleau de moquette, sa pose va être simplifiée !

### Voici quelques conseils :

- Votre sol doit être propre et sans adventice de type vivace qui pourrait envahir votre sedum
- Vous commencez par désherber le terrain à l'aide d'une binette en enlevant les herbes indésirables avec leurs racines
- Ensuite vous incorporez au sol des graviers pour drainer l'ensemble ou, mieux, de la pouzzolane (roche volcanique) car le sedum ne supporte pas l'humidité stagnante
- Puis vous préparez le fond de forme en nivelant l'ensemble et tassez bien ce lit de terre pour qu'il puisse recevoir le tapis sans se déformer
- Enfin vous déroulez le tapis rapidement après réception et brossiez l'ensemble pour favoriser l'enracinement avec le support.

### Entretien courant annuel : un entretien restreint... mais obligatoire

- Nous vous conseillons de réaliser plusieurs désherbages pendant les deux premières années.
  - Un petit apport d'engrais au printemps pour faire redémarrer la végétation après l'hiver et en septembre lors des premières pluies d'automne ravivera ses couleurs
  - Lors des périodes de sécheresse, la plante va se protéger en se déshydratant, elle repartira à la première pluie mais offrira un aspect inesthétique pendant cette période. Vous pourrez alors les bassiner afin de leur faire passer ce cap en leur gardant un joli coloris vert.
- Il n'existe pas de maladie connue sur les sedums, alors réservons-lui un petit espace dans notre jardin, en bordure d'allées, sur une toiture, une zone de stationnement ou encore dans une auge en pierre...

Du 8 février au 23 mars, à la Maison du Saumon

# La pêche et les milieux aquatiques en Eure-et-Loir



**P**our sa première exposition de l'année, la Maison du Saumon accueille les différents acteurs de la pratique de la pêche en Eure-et-Loir avec une exposition pour nous sensibiliser aux milieux aquatiques du département.

Rencontre avec Michel Brossard, président de la fédération départementale de Pêche et de Protection du milieu aquatique d'Eure-et-Loir, qui nous parle de ce projet.

**Quels messages souhaitez-vous faire passer à travers cette exposition ?**

**Michel Brossard :** Nous souhaitons faire découvrir le cycle de l'eau et la surprenante richesse des milieux aquatiques qu'il est important de connaître pour protéger. Nous abordons les facteurs de dégradation et les gestes écologiques à mettre en œuvre au quotidien. Une présentation des différentes pratiques de pêche rappelle le rôle des pêcheurs en matière de protection de ces milieux.

**La pêche et les milieux aquatiques en Eure-et-Loir est une exposition qui s'adresse également aux plus jeunes. Quels espaces et activités leur sont proposés ?**

**Michel Brossard :** Le côté ludique est renforcé avec un espace questions/réponses sur l'eau, la vie des poissons, la pollution, les espèces exotiques invasives et, pour la pêche, un aquarium, des poissons trophées, des visuels pédagogiques, du matériel modernes et le simulateur de pêche.

Pour les écoles et centres de loisirs, des ateliers pédagogiques gratuits sont proposés sur réservation. Une conférence sur les milieux aquatiques se tiendra le 15 février à 16h à la Maison du Saumon.



Marcelino JIMENEZ, spécialiste de la macrophotographie, sera également à l'honneur durant ces semaines d'exposition.

**Marcelino JIMENEZ :** Cette expo-photo intitulée *Le Perche arc-en-ciel* mettra en scène les insectes aquatiques dans leur milieu : la macrophotographie d'un microcosme. J'ai voulu montrer la diversité des espèces sur une petite surface, afin d'inviter les visiteurs, lors de leurs prochaines promenades, à mettre leur nez « au ras des pâquerettes ».

Cette exposition met ainsi à l'honneur un loisir qui est aussi une formidable occasion de découvrir la faune et la flore locale en passant un agréable « instant nature » au bord de l'eau.

Salon Guy Nicot de la Maison du Saumon.

Office de Tourisme – 8, rue de la Poissonnerie.

Du lundi au samedi : de 10h à 18h sans interruption,  
le dimanche : de 10h à 17h sans interruption.

Exposition en collaboration avec l'Office de Tourisme de Chartres, la fédération départementale de Pêche et de Protection du milieu aquatique d'Eure-et-Loir, la Fédération nationale pour la Pêche en France, l'AAP-PMA La Gardonnette Chartraine, le Conseil général d'Eure-et-Loir et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

## A vos agendas !

Les Rendez-vous de la Maison du Saumon

### Conférence

- « *Aliénor d'Aquitaine* »  
par Véronique Domagalski,  
guide-conférencière  
le samedi 8 février à 14h30.

### Visites à thème

- « *Chartres, à l'époque de Henri IV* »  
le samedi 22 février à 14h30.  
*Visite proposée à l'occasion du Week-end Henri IV.*

### Rendez-vous gourmands

à la Maison du Saumon par Pierre Fournier – L'Îlot Délices

- *Atelier pour adultes « Macaron au citron »*  
le samedi 1<sup>er</sup> février à 10h30  
(places disponibles) et à 14h30 (complet).
  - *Ateliers pour enfants ! Session « chouquettes »*  
le mercredi 26 février à 14h30.
- En partenariat avec Chérie FM  
Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

**Pour l'ensemble de nos Rendez-vous, inscription au 02 37 18 26 26! [www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com)**



Les rendez-vous du Muséum  
Le mardi 11 février à 20h30

# Le plan mares pour l'Eure-et-Loir



La mare de Vovelles (Dammarié)



La mare de Berchères-Saint-Germain

Qu'elles soient d'origine naturelle ou anthropique et liées à des usages anciens, les mares ont depuis longtemps été au centre de la vie de nombreux villages français.

## Conférence par Benoît Allard Conservatoire d'Espaces naturels de la région Centre

*Dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides.*

Ces micro-zones humides rendent de nombreux services, notamment en termes de gestion qualitative et quantitative de l'eau. Bien qu'elles ne représentent qu'un très petit pourcentage de l'espace métropolitain, elles constituent des milieux de vie indispensables pour la reproduction, le refuge ou l'alimentation de nombreuses espèces dont certaines rares et en danger à l'échelle nationale et européenne.

Pour autant, les mares sont aujourd'hui fortement menacées, tout comme la plupart des zo-

nes humides. La forte réduction de leur nombre et l'altération de leurs qualités écologiques sont à présent constatées à l'échelle de l'Europe. Au regard des enjeux pour l'Eure-et-Loir, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre a proposé au Conseil général de mettre en œuvre un plan d'actions en faveur des mares. Depuis 2008, des actions de connaissance, protection, gestion et valorisation sont ainsi menées afin de préserver le réseau de mares d'Eure-et-Loir.

Dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides, il vous est proposé de partir à la découverte des richesses des mares d'Eure-et-Loir et des actions réalisées en leur faveur.

Peut-être repartirez-vous en ayant un œil différent sur le trou d'eau présent à côté de chez vous ?

Pour plus d'informations sur le

plan mares d'Eure-et-Loir :  
<http://www.cen-centre.org/plan-mares-eure-et-loir/>

*Benoît Allard est chargé de mission territoriale au Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre. Créé en 1990, le Conservatoire a pour objet de protéger, assurer la pérennité et restaurer les sites remarquables de la région pour leur intérêt biologique, géologique et paysager. En Eure-et-Loir, l'association préserve 14 sites, anime le plan d'actions en faveur des mares et accompagne le Conseil général dans sa politique Espaces naturels sensibles.*

**Renseignements :**  
**Muséum tél. 02 37 88 43 86 ;**  
**Centres.Sciences**  
**tél. 02 38 77 11 06.**

**Au centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille. Stationnement au parking « visiteurs ».**  
**Entrée libre dans la limite des places disponibles.**

# Des sarcophages mérovingiens découverts dans l'église Saint-Martin-au-Val



Sarcophages mérovingiens. Les couvercles ont été fragmentés lors du sondage archéologique réalisé en 1862.



Trace du corps encore visible au fond de la cuve du sarcophage.

Dans le cadre des recherches archéologiques sur le sanctuaire gallo-romain, un sondage a été ouvert entre fin septembre et fin octobre dans la nef de l'église Saint-Martin-au-Val.

Cette fouille avait pour objectif la réouverture d'un sondage réalisé en 1862 par Adolphe Lecocq, érudit local. Elle a mis en évidence que quatre cuves de sarcophages d'époque mérovingienne étaient encore en place (information qui était inconnue). Deux sarcophages sont en calcaire et présentent une forme trapézoïdale, classique de l'époque mérovingienne, ainsi qu'un décor de croix à la tête de la cuve. Deux autres, en calcaire blanc plus fin, sont composés de blocs issus de la récupération d'éléments d'ar-

chitecture du sanctuaire antique. Les sarcophages les plus anciens seraient datés de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle, voire du début du VI<sup>e</sup> siècle.

De rares ossements humains y étaient encore présents, fortement perturbés par les travaux de Lecocq et les empreintes des corps étaient encore visibles au fond des cuves. Certains ossements avaient été entassés sous forme d'ossuaire avant le rebouchage du sondage ou déposés à la tête des sarcophages. Quelques objets les accompagnaient, notamment des

plaques-boucles datées des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, sur lesquelles adhéraient encore des fragments de cuir et de tissu.

Une prochaine campagne de fouille prévue durant l'été 2014 permettra de connaître davantage l'histoire de cette église.

## Glossaire

**Époque mérovingienne** : période de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle au VIII<sup>e</sup> siècle. Clovis est le roi le plus connu de la dynastie mérovingienne.

**Plaque-boucle** : plaque décorative associée à une ceinture ou présente sur des chaussures.

## Pour les 8-11 ans : réservez vos ateliers vacances !

**Du tesson à la poterie** : découverte du métier de céramologue, lundi 24 février de 14 h à 17 h et jeudi 27 février de 9 h à 12 h.

**Sur les traces des habitats** : maquette d'une maison mérovingienne, mardi 25 février de 9 h à 12 h et jeudi 27 février de 14 h à 17 h.

**Ça s'est cassé près de chez vous**, visite de l'exposition et création d'une poterie, mardi 26 février de 14 h à 17 h et vendredi 28 de 9 h à 12 h.

**Ça s'est cassé près de chez vous**, visite libre avec le livret jeu de Lavrvs, mercredi de 14 h à 17 h.

Tarifs et inscriptions : service Archéologie, tél. 02 37 23 42 23.  
<http://archeologie.chartres.fr>

## Ça s'est cassé près de chez vous, exposition, 2 rue au Lin.

Prochaine visite guidée dimanche 16 février à 15 heures.

Retrouvez les autres dates des visites mensuelles sur le site internet [archeologie.chartres.fr](http://archeologie.chartres.fr)

Prolongation des visites de groupes et de scolaires sur rendez-vous jusque fin mai 2014 sur réservation au 02 37 23 42 20 !





Chaque mois le musée des Beaux arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.



## L'entrée d'Henri IV à Paris

Baron François Gérard  
Huile sur toile  
Dépôt du musée du Louvre  
Inv. D.4748

**E**n février, Chartres commémore l'anniversaire du sacre d'Henri IV. De cet épisode décisif découle l'entrée triomphale du roi à Paris dont une représentation a été peinte par François Gérard au XIX<sup>e</sup>s. Voici une redécouverte de ce tableau et du contexte historique de cet événement.

La situation politique et religieuse de la France dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle est marquée par plus de 30 ans de conflits.

Le roi de Navarre est désigné en 1589 comme successeur au trône par son cousin et beau-frère Henri III, mais une querelle de succession est alimentée par les ligueurs. Ni la Sainte Ligue, ni le Parlement et la majorité des Français ne saluent

favorablement cette désignation. Bien que Bourbon, Henri IV est en effet le chef de file des protestants. Henri IV abjure la foi calviniste en juillet 1593 à l'abbaye de Saint-Denis (ce qui ne fut pas sa première conversion).

Les tensions de guerre civile ainsi que les excès de la Ligue créent une opinion favorable à la reconnaissance de ce monarque converti au catholicisme. Reims étant tenue par les ligueurs, c'est à la cathédrale de Chartres qu'a lieu le 27 février 1594, le sacre du « très chrétien et très valeureux » souverain.

Quelques jours plus tard, l'entrée du nouveau monarque dans Paris marque l'accomplissement de l'accession au trône. La scène elle-même avait été immortalisée au XVI<sup>e</sup>s et abondamment diffusée. Des textes évoquent les personnes qui y participaient.

Le tableau représente le roi en armure et à cheval arrivant au Louvre. Il est accueilli par les échevins et le prévôt des marchands, qui lui remet les clefs de la ville. Ses fidèles compagnons d'armes sont à ses côtés.

Suite à une commande de Louis XVIII en 1816, le peintre François Gérard a réalisé une toile monu-

mentale (510x958 cm) de cette arrivée. L'œuvre est acclamée au salon de 1817 puis installée à la Galerie des batailles à Versailles par Louis-Philippe où elle se trouve encore.

Cette scène symbolisait, après la défaite de Napoléon, le parallèle entre l'accueil chaleureux réservé à un monarque dans une étape historique de réconciliation de partis ennemis et celui du retour des Bourbons. Cette peinture historique est propagande politique de la Restauration puis, pour Louis-Philippe, la reconnaissance d'un régime monarchique avec un roi citoyen, appelé par la Nation en 1830.

Ce tableau eut beaucoup de succès et fut copié et reproduit sur de nombreux supports (estampe, céramique).

Grâce à un dépôt du Louvre, le musée des Beaux-Arts de Chartres dispose de cette version réduite (168x320 cm) peinte par Gérard. Des estampes des nombreux personnages ont été réalisées au XIX<sup>e</sup> par différents graveurs dont Girard, le musée possède des lithographies qui seront exposées au cours du mois de février afin d'accompagner la lecture de ce tableau à redécouvrir.

Au Prieuré Saint-Vincent

# Chemin des Arts

Après 3 mois de fermeture hivernale, l'espace d'art contemporain prieuré Saint-Vincent s'appête à ouvrir à nouveau ses portes pour sa quatrième saison.



**F**ort de sa fréquentation constamment en hausse, le prieuré Saint-Vincent va continuer à surprendre en accueillant des artistes qui illustrent parfaitement les tendances actuelles de l'art contemporain.

Nous accueillerons les peintres Zamora, Philippe Lagautrière ; les sculpteurs : Angélique Lefèvre, Franck Loret. Artistes d'horizons multiples, leurs travaux (pour certains spécifiquement conçus pour le lieu) en font des ambassadeurs en exportant au-delà de nos frontières le nom de notre ville.

L'éventail très large des disciplines (dessins, photographies, pein-



tures, installations, sculptures...), œuvres réalisées avec des matières hors du commun qui n'ont pas fini d'étonner et d'éblouir.

Alors, notez sur vos agendas ce premier rendez-vous : Zamora, à partir du 15 mars.

**Renseignements :**  
Direction des Arts, 02 37 23 41 43.



## A retenir

Les nomades (grandeur nature en terre cuite de Fanny Ferré) envahiront la Collégiale pour la grande exposition d'été.

## L'art s'invite chez vous !

L'artothèque de la Ville de Chartres comprend de nombreuses œuvres acquises depuis plusieurs années.

Comme vous empruntez un livre, un DVD à la médiathèque, offrez-vous pour quelques semaines ou quelques mois une œuvre d'art dans votre salon.

**Renseignements :**  
Direction des Arts,  
02 37 23 41 43.



## Vernissage sur le boulevard

Samedi 15 février, le collectif Dirty Arts tiendra le pavé boulevard Chasles de 10h à 18h.

Les différents artistes du Boulevard du graff iront à la rencontre du public pour un vernissage qui promet de nombreuses surprises : le stand de customisation de tee-shirts sera de retour, une initiation au graffiti sera proposée dans l'après midi, et bien d'autres surprises que nous réservent ces artistes de la bombe...



Au Conservatoire

# Les prochains concerts

## Ensemble Amici Budapest solistes de l'Opéra et de la Radio de Hongrie

Jeudi 13 février à 20 h 30  
Dôme de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres (CCI)

Concert proposé par l'APEC, Association des Parents d'élèves du Conservatoire.

Programme :

**Tchaïkowsky** : *Sextuor à cordes Souvenirs de Florence*,

**Weber** : *Grand Quintette pour clarinette et quatuor à cordes*.

Distribution :

Violons, Vilmos Olah et Eva Mihalyi – altos, Veronika Botos et Eniko Nagy – violoncelles, Judit Kiss-Domonkos et Anita Milskoczi – clarinette, Michel Bienaimé.

Fondé par le violoniste Vilmos Olah et la violoncelliste hongroise Judit Kiss-Domonkos, l'ensemble *Amici Budapest* est composé des 1<sup>ers</sup> solistes des orchestres de l'Opéra et de la Radio de Hongrie.

A géométrie variable, l'ensemble propose à la fois des œuvres mixtes pour cordes, vents, et piano, ou le grand répertoire des quatuors, quintettes et sextuors à cordes.

Le clarinetiste Michel Bienaimé est le partenaire habituel de cet ensemble prestigieux.

Le programme de cette soirée proposée dans le cadre d'un partenariat avec la CCI est résolument virtuose.

Composé entre 1890 et 1892, le *Sextuor à cordes « Souvenirs de Florence »* est la dernière œuvre de musique de chambre de Tchaïkowsky. Composée en souvenir des moments d'inspiration éprouvés lors d'un séjour à Florence où il avait achevé son opéra *La Dame de pique*, l'œuvre



Judit KISS-DOMONKOS

Crédit photo : Catherine COQUET.

foisonne de thèmes et rythmes traditionnels transcendés par une écriture qui exige du premier violon une époustouflante sûreté technique.

*Le Quintette avec Clarinette* de Weber est un véritable concerto romantique. La clarinette y est traitée dans tous ses registres avec une virtuosité qui à l'époque confinait à l'extrême, et reste de nos jours un défi instrumental.

Co-réalisation Association des Parents d'Elèves du Conservatoire de Chartres (APEC) / Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres.

Tarif : 10€

Réservations / Informations :  
02 36 67 30 75

## Musique française au temps des impressionnistes

Samedi 15 mars à 20 h 30

Théâtre de Chartres

Programme :

**Pièrre – Roussel – Debussy – Ravel**

Distribution :

Soprano, Aurélia Legay – flûte traversière, Jean-Christophe

Maltot – saxophone, Erwan Fagant – violoncelle, Cécile De Hann – piano, Lydia Tanguy.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et durant toute la première partie du XX<sup>e</sup>, les nationalismes s'expriment aussi bien en politique qu'en art. On parle de musique russe, espagnole, d'Amérique du Sud, ou française, en réaction à la prédominance de la musique allemande et de la grande ombre wagnerienne à la fois séductrice et vénéneuse. En France, Debussy, Ravel, Pièrre ou Roussel, plus tard le Groupe des six, revendiquent chacun, dans une esthétique qui lui est propre, une expression musicale de caractère français, basé sur la clarté, la finesse, la poésie ou l'humour, en opposition aux lourdeurs et au pathos germanique...

Co-réalisation conservatoire à rayonnement départemental de Chartres / TDC-Théâtre de Chartres.

Tarifs : 12 €, 7 €.

Réservations / Informations :  
02 37 23 42 79

[www.theatredechartres.fr](http://www.theatredechartres.fr)

Au CCAS

## En chantant, enchantez- vous !

Venez rejoindre les rangs  
de la chorale de Si de La !

**L**e chant est une activité bénéfique pour la santé.

La respiration utilisée en chantant permet de détendre l'organisme, relâcher les tensions, se muscler en douceur : chanter est bon aussi pour le moral !

Alors, venez sans hésitation rejoindre la chorale de Si de La du CCAS dirigée par Félipé Carrasco Lutz.

Répétitions tous les jeudis de 13h45 à 15h45 au conservatoire de Musique et de Danse, rue Saint-Michel à Chartres.

**Pour plus de renseignements, contactez le service animation du CCAS au 02 37 18 47 23.**



Concert guitare et voix,  
le dimanche 16 février, 15h

## Martine Dereï, guitariste classique



**M**usicienne passionnée, Martine Dereï a à cœur de faire connaître la guitare classique à travers son répertoire et sa pratique. Des pièces romantiques et contemporaines écrites pour la guitare, aux compositions transcrites du luth ou du violoncelle (suites de J.S Bach), elle fait sonner son instrument dans des registres différents, pour restituer l'esprit de chaque époque.

A 19 ans, elle obtient un 1<sup>er</sup> prix au Conservatoire national en guitare classique, le 1<sup>er</sup> prix de l'ENM de Créteil et un Brevet d'exécution de l'ENM de Paris. Dès l'âge de 14 ans, elle se produit en soliste.

Son jeu se caractérise par une profonde musicalité alliée à une palette sonore riche et fine, à travers un répertoire étendu : XX<sup>e</sup> siècle (Villa-Lobos, Tarrega), romantiques (Carcassi, Giuliani), Baroque (Bach) et Renaissance (Dowland, Milan).

Dès 20 ans, elle se consacre à l'enseignement de la guitare classique au Conservatoire national de région à Paris où elle a enseigné pendant 10 ans. Elle transmet

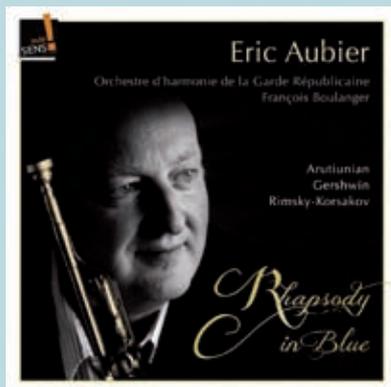
aujourd'hui sa passion à une quarantaine d'élèves dans les écoles de musique de Lèves et de Maintenon, où elle a créé la classe de guitare en février 2008. Sa méthode concilie une exigence fine et un grand respect de l'élève : la guitare classique est un instrument difficile, parfois ingrat, et qui doit être abordé avec confiance, patience et endurance.

Musicienne complète, car également chanteuse, elle se produit aussi en ensemble avec d'autres instruments (consort de violoncelle et flûtes baroques) sur les scènes euréliennes. Pour Martine Dereï, la guitare classique est aussi un instrument d'accompagnement, idéal pour les chanteurs solistes. Plus intime, la guitare est un écrin raffiné qui sert la voix au plus près de sa vérité et de sa pureté.

**Concert guitare et voix,  
le dimanche 16 février, 15h,  
église protestante,  
20, rue Saint-Thomas, Chartres.  
Entrée libre avec participation.  
Renseignements ou réservations  
au 06 09 89 33 35 ou par email :  
associationlescigales@laposte.net**

René Castelain  
dans ses oeuvres

## Arrangements chartrains pour musique russe



Le public chartrain connaît bien René Castelain, directeur de l'Harmonie municipale et de l'Orchestre d'harmonie de Chartres, dont les associations chartraines ont encore applaudi la brillante prestation récente au Théâtre de Chartres, à l'occasion des vœux de la municipalité.

René Castelain, après une carrière où il aura été notamment chef de musique principal à la Musique de l'Air de Paris, vient encore de travailler avec le grand orchestre de la Garde républicaine et son trompette-soliste Eric Aubier.

Il a écrit notamment les arrangements du *Concerto pour trompette* du musicien Arutunian, qui sonne à la fois russe, gypsy et arménien.

Ce CD s'appelle *Rhapsody in Blue* et comprend également des oeuvres de Gershwin et Rimsky-Korsakov (éditions Indésens).

Un grand moment de plaisir à la gloire de la trompette d'orchestre.

Récit historique

# La destinée tragique de Pierre Brissot, chartrain et révolutionnaire

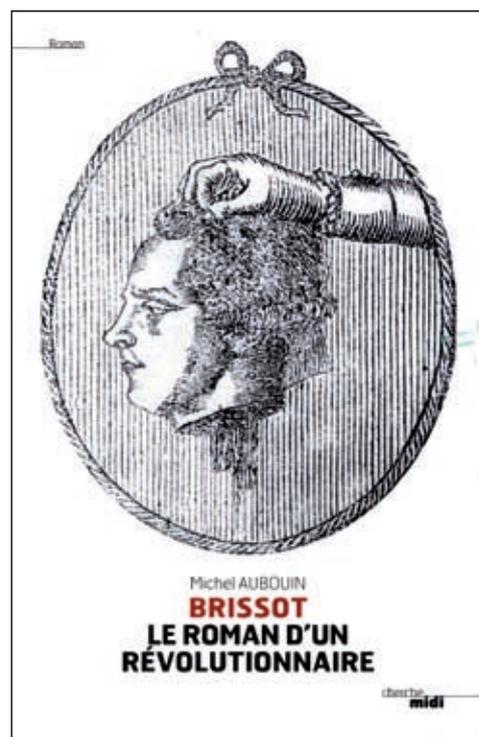
Michel Aubouin est aujourd'hui le préfet des lointaines îles françaises Wallis et Futuna. Mais les Chartrains et les Beaucerons sont nombreux à avoir pris plaisir à lire ses chroniques littéraires sur sa ville et sa terre.

Il nous propose aujourd'hui un récit romancé de la vie de Pierre Brissot, Chartrain, et l'un des pionniers de la Révolution française, en même temps que ses amis Pétion (qui fut maire de Paris), Marceau, Chauveau-Lagarde et Collin d'Harleville.

Michel Aubouin, plume alerte et images fortes, fait revivre cet homme intègre qui reste l'un des fondateurs de la République française. Son éducation chartraine lui permit de résister à la tentation jacobine, centralisatrice, de Robespierre et de ses amis Montagnards.

Ce partisan convaincu d'une France décentralisée finit avec ses amis girondins sous la guillotine de la Terreur. Michel Aubouin raconte son odyssée tragique et passionnante, et l'on revit jour après jour la descente aux extrêmes de la Révolution et de la Convention.

Une contribution toujours actuelle à la réflexion politique, au moment où l'Etat et les Français sentent bien qu'il faut réformer le trop fameux mille-feuilles administratif né sous la Révolution et



l'Empire. Et pas seulement pour réaliser des économies budgétaires, mais au nom surtout d'une conception ouverte de la république et de la démocratie.

Les Chartrains prendront également plaisir à retrouver la chronique de grands personnages parfois oubliés dont les rues de Chartres portent les noms.

L'érudition de Michel Aubouin n'est jamais pesante, et respire au contraire un bonheur de vivre qui conduisit Brissot et ses amis à mettre leur peau au bout de leurs idées.

A méditer...

Editions du Cherche-Midi.

Au cœur de la Madeleine

# Un équipement de quartier à redécouvrir



Partie intégrante du paysage culturel du quartier depuis 1978, la bibliothèque Louis-Aragon communément appelée bibliothèque de la Madeleine compose avec la médiathèque L'Apostrophe le réseau des bibliothèques de Chartres.

**M**ême carte, même règlement, même tarif (4,30 € pour une adhésion annuelle), les deux lieux sont complémentaires ce qui permet aux usagers de naviguer au gré de leurs besoins.

Avec plus de 38000 documents allant de la petite enfance à l'âge adulte, romans, bandes dessinées, mangas, livres documentaires et plus de 70 abonnements de presse adulte et jeunesse, cette bibliothèque de proximité offre également un espace multimédia doté de sept ordinateurs et d'un accès wifi.

Dans une ambiance conviviale, familles, enfants, lecteurs de la presse quotidienne, fans de mangas ou de bandes dessinées, amateurs de jeux vidéo ou addicts à Facebook, 200 personnes environ franchissent chaque jour les portes de la bibliothèque.

### Informations pratiques :

Bibliothèque Louis-Aragon  
Passage des Poètes à Chartres  
Téléphone : 02 37 88 45 20  
Mail : [bibli.aragon@ville-chartres.fr](mailto:bibli.aragon@ville-chartres.fr)

Accès piéton par le passage entre le centre commercial et le bâtiment du forum.

Accès bus ligne 4 ou 5 - Arrêt 11

novembre (suivre ensuite les panneaux indiquant la bibliothèque).

### Horaires d'ouverture :

Mardi de 14h à 18h30/mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30.

Jeudi et vendredi de 14h à 18h/samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le programme des animations de la bibliothèque (ronde des histoires, spectacles, rencontres d'illustrateurs, expositions) est consultable sur le site [www.bm-chartres.fr](http://www.bm-chartres.fr) ou dans le magazine *Alinéas*.

# Théâtre de Chartres

## Programmation février 2014



### Musiques d'un siècle

Par l'Ensemble Zerlina

En partenariat avec Les Samedis musicaux

Musique classique

**Samedi 1<sup>er</sup> février, 20h30**

Tarifs C : plein 12 € / réduit 7€ / enfant 5€ - Grande salle

Durée : 1h30

Fondé en 2011, l'Ensemble Zerlina est composé de quatre brillantes musiciennes issues des plus prestigieux conservatoires d'Europe. La fondation Banque Populaire et le quatuor Ysaÿe sont à l'origine de leur rencontre. Une amitié musicale et une complicité évidente les amènent alors à se réunir autour d'un projet commun : explorer un large répertoire qui s'étend de Bach à nos jours.

Le programme de cette soirée est un grand voyage musical au fil du temps et des styles, un patchwork qui mêle chefs-d'œuvre et découvertes pour le public.

#### Renseignements, réservations

Tél. 02 37 23 42 79

[billetterie@theatredechartres.fr](mailto:billetterie@theatredechartres.fr)  
[www.theatredechartres.fr](http://www.theatredechartres.fr)

### Couacaisse

Cie Eclats

Spectacle musical

De 6 mois à 5 ans

**Jeudi 6 février, 9h30, 10h30 et 15h30**

Tarifs D : plein 8€ / réduit 6 € / enfant 4€

Grande salle du Théâtre (attention, nombre de places limité, réservation indispensable)

Késako ? Keskecé ? Couacaisse ??? Tout part de cette question, mais qu'est-ce que c'est que le son, le bruit ? Les bruits du dedans, les bruits du dehors. D'où ça vient, d'où ça sort, par où ça passe, qu'est-ce que ça devient ? Qu'est-ce que ça fait, qu'est-ce que ça me fait, qu'est-ce que j'en fais ?

Un seul mot d'ordre pour ce spectacle, la jubilation ! Celle du corps qui joue avec le son, celle de la langue qui joue avec les mots. Jouer avec des bruits, les dénicher, les répéter, les transformer, en sons d'abord, puis en musiques. Pour aider le « bonhomme sur scène », pleins de trucs et de bidules, des petits, des gros, des jouets, des objets, et... oh ! un tambour ! Tout un bric-à-brac du jardin d'enfance. *Couacaisse* est une façon ludique et artistique d'éveiller la curiosité des plus petits au(x) monde(s) sonore(s).

### Molly Bloom

Par Laurent Laffargue / Avec

Céline Sallette

Théâtre

**Mardi 11 et mercredi 12 février, 20h30**

Tarif B : plein 23 € / réduit 15 € / enfant 9 € - Grande salle

Durée : 1h10

Avez-vous déjà essayé d'entrer dans les pensées d'une femme ? De connaître ses souffrances et ses désirs ? James Joyce, auteur irlandais du XX<sup>e</sup> siècle, l'a fait, dans le monologue final d'*Ulysse*, repris ici. Céline Sallette (que l'on a pu voir dans *Les Revenants* sur Canal+) y interprète Molly. Une nuit d'insomnie, elle rêve éveillée et se livre spontanément, librement et sans pudeur. Ce personnage est à la fois fragile et sauvage, enfantin et déterminé, drôle et cynique. La comédienne s'est jetée dans ce texte fleuve comme on se jette à l'eau. Elle (nous) parle de ses souffrances, de ce à quoi les femmes doivent renoncer. Dans le personnage de Molly, il y a toutes les femmes. L'intime rejoint alors l'universel. Le décor, une chambre à coucher, roue monumentale tournant sur elle-même, joue un rôle clé dans la mise en scène de Laurent Laffargue. Comme un deuxième personnage, il suggère le côté mental et



intérieur du monologue. Céline Sallette a reçu le Prix Romy Schneider en 2013.

## Instants critiques

de François Morel

Théâtre

**Vendredi 14 février, 20h30**

Tarif B : plein 23 € / réduit 15 € / enfant 9 € - Grande salle

Durée : 1h30

Qu'est-ce au fond que l'amitié ? Deux personnes toujours d'accord sur tout, ou au contraire, en totale opposition sur un sujet qui les passionne et qui alimente leurs discussions ? Jean-Louis Bory et Georges Charensol pencheraient assurément pour la deuxième solution. Tous deux passionnés de cinéma, écrivains, très cultivés, étaient critiques dans l'émission de radio «Le Masque et la Plume» dans les années 60-70. Leurs approches, leurs goûts étaient radicalement différents. L'un plutôt Nouvelle vague défendait les films engagés socialement, l'autre plus traditionnel, des films plus spectaculaires. Tels Laurel et Hardy, ils étaient indissociables et ne pouvaient exister l'un sans l'autre. Animés par la même sincérité (parfois accompagnée d'un soupçon de mauvaise foi...) ils défendaient «leurs» films avec autant de verve et d'humour, d'amour des mots et de la théâtralité. Incarnés sur scène par deux amis dans la vie, Olivier Broche et Olivier Saladin (anciens compagnons de François Morel et des Deschiens), ils partageront avec le public leur pas-

sion du débat autour des films de Godard, Oury, Demy, Coppola ou Truffaut.

## Le Bourgeois gentilhomme

De Molière et Lully / par Denis

Podalydès

Théâtre

**Mardi 18 février - 20h30**

Tarif B : plein 23 € / réduit 15 € / enfant 9 € - Grande salle

Durée : 3h avec entracte

Venez découvrir Molière comme vous ne l'avez jamais vu ! Denis Podalydès, sociétaire de la Comédie française, a décidé de reprendre la pièce *Le Bourgeois gentilhomme*, telle qu'elle était montée en 1670, à la cour de Louis XIV, sous forme d'une comédie-ballet musicale. Sur scène, tous les arts sont convoqués. 25 artistes, des comédiens, des danseurs, des musiciens et des chanteurs, conviés à une immense fête costumée par Christian Lacroix. Cette satire sociale tire sa force comique d'un paradoxe. Celui d'un homme, Monsieur Jourdain, voulant se cultiver afin d'échapper à sa condition de roturier (vaste chantier...) et d'acquérir les manières des gens de qualité. Il s'achète un nouvel habit, apprend les armes, la danse, la musique, tout cela en se ridiculisant quelque peu...

D'après Molière, on ne peut devenir un homme de qualité, on l'est par nature. Ou on ne l'est pas... ! Et apparemment, Monsieur Jourdain ne l'est pas.



## En piste

Boivin-Houbin-Larrieu

Danse contemporaine Cie Trohéol, marionnettes

Dès 8 ans / CE2

**Judi 20 février, 20h30**

Tarif B : plein 23 € / réduit 15 € / enfant 9 € - Grande salle

Durée : 1h

Qui a dit que la danse contemporaine se prenait trop au sérieux ? Certainement pas Dominique Boivin, Pascale Houbin et Daniel Larrieu, trio de chorégraphes français, liés par une profonde amitié, l'amour de la danse et de la chanson française. Sur une piste aux étoiles, tous trois évoluent avec humour et fantaisie, au gré de chansons plus connues les unes que les autres. De la chanson «à texte» à la chanson burlesque, de Léo Ferré, Serge Gainsbourg, Edith Piaf, Barbara, aux Frères Jacques et Bobby Lapointe, ils vous surprendront et vous séduiront, tout en simplicité.

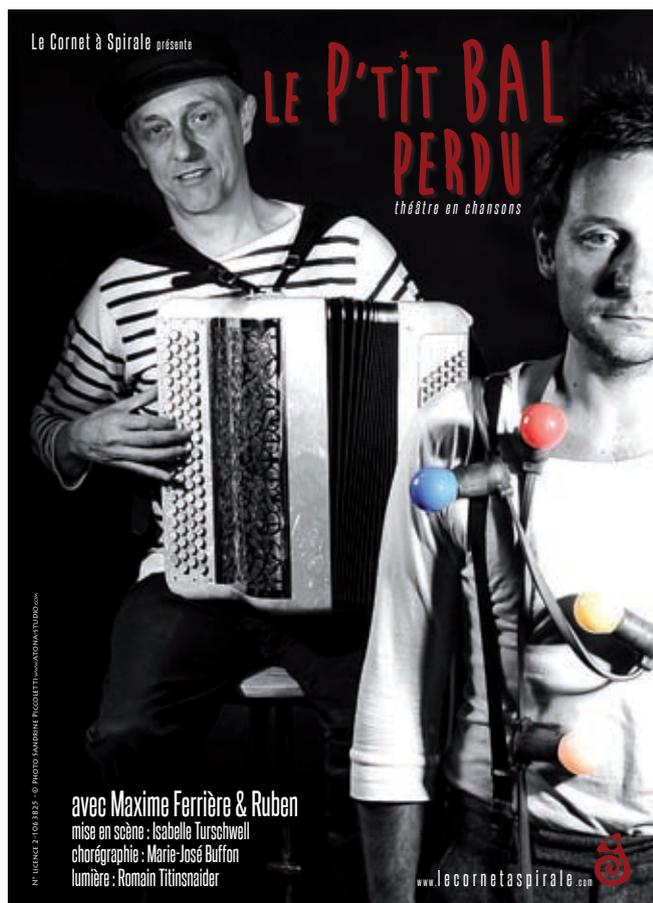


## Résidence de création du Théâtre du Détour / Antoine Marneur

**22 février au 8 mars 2014**

Toute l'équipe du Théâtre du Détour se retrouvera au Théâtre de Chartres pour finaliser la création du spectacle *Une heure avant la mort de mon frère* de l'australien Daniel Keene. Les équipes administratives et techniques du TDC se mobiliseront toute la saison autour de cette création. Une série de cinq représentations aura lieu du mardi 1<sup>er</sup> au samedi 5 avril à 20h30.

# Théâtre du Seuil



## En février

### Le p'tit bal perdu

*Théâtre en chansons pour tous*  
Théâtre

**Vendredi 14 et samedi 15 février 20h30**

*Le p'tit bal perdu* nous emporte dans le tourbillon de trois générations de chansons : mené par deux phénomènes, *P'tit bal perdu* brasse nos souvenirs et réveille les refrains de toute une époque...

Que viennent les heures de liberté, on pousse les tables pour danser et les chansons de toujours se mêlent aux rythmes nouveaux. Dans le brouhaha des refrains repris en chœur s'élèvent valse, tangos, cha cha cha, les danseurs tournent en accordant leurs pas, grisés par la musique.

La chanson est de tous nos instants. Du café concert au music-hall, du swing aux refrains de la Libération, de l'essor du cinéma parlant aux gloires de l'opérette, la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle est riche en événements. Dans l'élan des années folles, les modes de vie changent et les refrains illustrent ces bouleversements : la misère de la rue, la guerre, la peine au travail, mais aussi le progrès, l'espoir, les joies du bal... et bien sûr, l'amour !

Les échos de la capitale résonnent jusqu'aux caboulots des bords de Marne.

De la Butte Montmartre à Nogent, de Ménilmontant à Joinville : Damia, Fréhel, Gabin, Bourvil, Trenet et tant d'autres nous invitent de bouis-bouis en guinguettes dans le joyeux tumulte des fins de semaine.

#### Renseignements, réservations

[www.theatreduseuil.com](http://www.theatreduseuil.com)  
[theatre.du.seuil@wanaddo.fr](mailto:theatre.du.seuil@wanaddo.fr)  
Fnac, carrefour...  
02 37 36 89 30



Plus d'infos  
[theatreduseuil.com](http://theatreduseuil.com)

# Théâtre Zone Rouge

## Sortie de Léo Plato

Vendredi 14 et samedi 15 février  
2014, à 20h30

Alors qu'on le prépare pour son dernier voyage, un mort vient en aide, malgré lui, à l'employée des pompes funèbres qui ne veut pas qu'il rate sa sortie ! Et de s'exclamer : « *Ah si on m'avait dit que je m'amuserais autant après ma mort...* »

Cette pièce est drôle, grinçante, pleine de surprises et de visions.

Fiction(s) et réalité(s) se rejoignent dans le rire et les sourires pour changer nos rapports avec la mort.

**À la maison pour tous de Rechèvres - Salle de la Cité.**

Tarif unique 6 euros (pièce déconseillée au moins de 12 ans).

Uniquement sur réservation :

par mail [theatre.zonerouge@gmail.com](mailto:theatre.zonerouge@gmail.com)  
ou au 06 60 03 03 29.



# Théâtre en Pièces



## THÉÂTRE

### Si ça va, bravo

de Jean-Claude Grumberg  
Compagnie Théâtre Java  
Mise en scène : Johanna Nizard  
Avec Etienne Coquereau et  
Renaud Danner  
Scénographie et lumières :  
Othello Vilgard  
**Samedi 15 février à 20h30 et  
dimanche 16 février à 17h**

« Pardon ? Comment ? Je n'ai pas répondu structurellement à la question ? Quelle était la question ? Pourquoi s'obstiner à écrire des « Si ça va bravo », après des « Ça va », tout en clamant que ça ne va toujours pas ?

Premièrement pour que ça finisse pour aller enfin, deuxièmement parce que j'ai essayé avec des « Tant pis merci pardon » et que cela s'est avéré assez difficile d'aligner plusieurs textes commençant par « Tant pis merci pardon ». Essayer pour voir. Voilà. Ça va comme ça ?

Comment ? Vous voulez une formule pour aider à la promotion des *Si ça va bravo* ? Bien volontiers. Disons que *Si ça va bravo* est une tentative moderne de la réduction de la Comédie Humaine de Balzac pour SMS et Smartphone rédigée virtuellement par un auteur borgne, vulgaire et inculte.

Quoi ?

Ca va pas encore ? M... alors ! Je déteste rédiger ce genre de texte. Dès qu'on est sincère, ça va pas. Tant pis merci pardon, je vais me mettre à leur rédaction pour profiter de la liberté qui me reste d'écrire ce qui me passe par la tête. Tchao. » Jean-Claude Grumberg février 2012.

Ces saynètes à deux voix installées dans la vie quotidienne commencent toutes par « ça va » ou par « bravo ». Quiproquos et jeux de mots se succèdent sans répit. De savoureux dialogues où l'hilarité et la dérision sont au sommet.

**Tarifs : 16 € et 12 € sur réservation au 02 37 33 02 10 ou par mail : theatre-en-pieces@wanadoo.fr**

## EXPOSITION

### Nathalie Dumontier

Peintures

**Jusqu'au 28 février**

La peinture de Nathalie Dumontier, faite de mouvements, de vert pomme ou de roses pétants qui se posent dans de grands silences. En toute simplicité, cette artiste exprime ses émotions, sans faire de grands discours.

Rencontres avec l'artiste : Dimanche 9 février 2014 de 14 h 30 à 18 h au Théâtre de Poche.

**Horaires d'ouverture de l'exposition : du lundi au mercredi : 9h-12h et 14h30-17h jeudi et vendredi : 9h à 12h30, et tous les soirs de représentation.**

**N'hésitez pas à téléphoner pour vérifier si c'est bien ouvert le jour de votre venue.**

[Plus d'infos  
www.tep28.com](http://www.tep28.com)



# Théâtre Portail Sud



## Partisans

Une pièce de Régis Vlakos

Mise en scène par François Bourcier

Interprétée par Matthieu Hornuss,

Jean-Hugues Courtassol, Lucie Jousse

27 mai 1943, au 48 rue du Four, à

Paris... Une tension fascinante qui

se noue ce jour où toutes les organisa-

tions de résistance, les partis

politiques et les syndicats furent

réunis dans l'ombre et de force par

Jean Moulin.

Sous l'ordre de De Gaulle.

C'est l'histoire de la Résistance dans

toute sa complexité qui se déploie

sous nos yeux, avec les trahisons

et les lâchetés. Une heure qui sera

cruciale pour notre époque puisque

se met en place le programme du

conseil national de la Résistance :

retraite, sécurité sociale, nationalisa-

tions ...

C'est l'histoire de trois partisan(e)s ;

ils ont vingt ans, l'Histoire se vit

dans l'épiderme de leur engage-

ment, de leur innocence.

Du 7 au 15 février : les vendredi

7 et samedi 8 à 21h, le jeudi 13 f à

14h30 et 21h, le vendredi 14 à 21h,

le samedi 15 à 17h et 21 h.

Entrée : 15 €/11 €.



## Dreyfus, l'amour pour résister

Un témoignage méconnu, une inter-

prétation bouleversante de Vincent

Duclert. Adaptation et interpréta-

tion de Joël Abadie. Mise en scène de

Maryvonne Coutrot. Voix d'Agnès

Jerlin, Christophe Guillon, Xavier

Jallard.

Le journal que le capitaine Alfred

Dreyfus tient à l'île du Diable et sa

correspondance avec sa femme dé-

voile et un être de chair et de sang

qui puise dans l'amour et la force

de survivre à cinq années de dépor-

tation imméritées. Le témoignage

bouleversant et méconnu d'une

formidable leçon d'humanité.

Alfred Dreyfus n'aura de cesse de

clamer son innocence « au nom de

la justice et de la dignité qu'on doit

à tout être humain ». Une lutte re-

layée en France par sa femme qui

révèle l'union d'un couple admi-

rable que les épreuves ne font que

renforcer.

Du 20 au 22 février, jeudi, vendredi

à 21h, samedi à 17h et 21h

Entrée : 15 €/11€.

## Molière dans tous ses éclats

Création de Stéphanie Marino et Ni-

colas Devort d'après Molière.

Miette : Stéphanie Marino.

Ouane : Nicolas Devort.

Collaboration artistique : Stéphanie

Fumex. Masques : Den.

Miette et Ouane, personnages co-

casses et enjoués, vont vous inter-

préter quelques grandes scènes de

Molière.

Avec sérieux (juste ce qu'il faut)

ils jouent Molière à pois et à car-

reaux !

Ces saltimbanques des temps mo-

dernes vous convient dans leur uni-

vers rythmé par des interludes mu-

sicaux poético-rock'n'roll, car « chez

Molière tout est permis ! ». Ils font

tomber les barrières des conven-

tions théâtrales et vous donnent la

clef de bien des mystères...

Sur le chemin de l'humour et de la

fantaisie, laissez-vous guider et dé-

couvrez « tous les envers du décor,

et bien plus encore ! » dans ce spec-

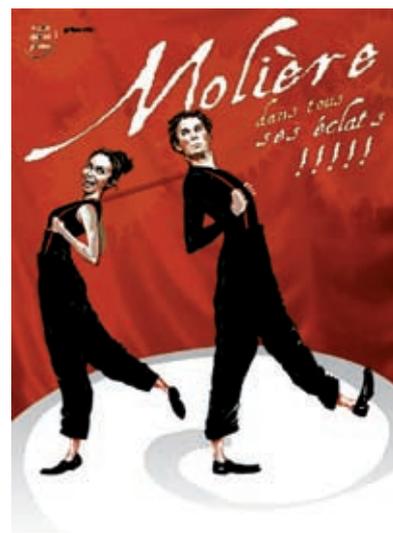
tacle vif et tendre...

Mardi 18 février à 14h30 et 19h ;

lundi 24, mardi 25 et mercredi 26

février à 10h30 et 14h30.

Entrée : 7 €/11 €.



Renseignements,

réservations et Inscriptions :

02 37 36 33 06

info@theatreportailsud.com



Plus d'infos  
[theatreportailsud.com](http://theatreportailsud.com)



# CINÉ CLAP

# Le programme de Ciné-Clap en février

## À la médiathèque l'Apostrophe

**Mardi 11 février à 20h30 :**

**Le Feu follet** de Louis Malle (France, 1963, 1h48) avec Maurice Ronet.



Alain Leroy, bourgeois trentenaire et alcoolique, est revenu à Paris

afin de suivre une cure de désintoxication. Autrefois mondain abonné aux soirées de débauche, Alain est aujourd'hui las de la vie. Les retrouvailles successives avec ses amis d'antan ne l'aident en rien. Même Lydia, une belle jeune femme, ne semble pouvoir le sauver de son désespoir et de son dégoût.

*Un film bouleversant, l'une des plus belles réussites de Louis Malle.*

## Au Enfants du Paradis

**Vendredi 7 février à 20h15 :**

**Louise Wimmer** de Cyril Mennegun (France, 2012, 1h20) avec Corinne Masiero



A près de 50 ans, à la suite d'un divorce, Louise Wimmer dort dans sa voiture. S'échappant de l'autoradio,

seule la voix de Nina Simone lui apporte un réconfort.

Dans la journée, Louise est femme de ménage dans un hôtel. Le reste du temps, elle se rend auprès des services sociaux pour trouver un logement. Elle invente mille façons de cacher sa détresse et sa solitude...

**Débat** en présence du réalisateur et de Corinne Masiero (sous réserve).

*Organisé par Ciné-Clap en col-*

*laboration avec le Foyer d'Accueil Chartrain (FAC) ; tarif réduit avec la carte ciné-clap.*

**Judi 20 février à 20h :**

**Barry Lyndon** de Stanley Kubrick (Etats-Unis/Grande-Bretagne, 1976, 3h07 - version restaurée)



Au XVIII<sup>e</sup> siècle en Irlande, le jeune Redmond Barry ambitionne de monter dans l'échelle sociale. Il élimine

en duel son rival, un officier britannique amoureux de sa cousine mais est ensuite contraint à l'exil. Il s'engage dans l'armée britannique et part combattre sur le continent européen. Il déserte bientôt et rejoint l'armée prussienne de Frédéric II afin d'échapper à la peine de mort. Introduit dans la haute société européenne, il parvient à devenir l'amant d'une riche jeune femme, Lady Lyndon...

*En une véritable galerie de tableaux de maître du XVIII<sup>e</sup> siècle, Kubrick épingle sans pitié les vanités humaines. Un des plus grands films de toute l'histoire du cinéma.*

Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap.

## Week-end «Trains et cinéma» 14, 15 et 16 février

**Vendredi 14 février 20h15 :**

**La Bête humaine** de Jean Renoir (France, 1938, 1h40) avec Jean Gabin, Simone Simon, Fernand Ledoux.



Témoin d'un meurtre commis par Roubaud, chef de gare au Havre, Jacques Lantier, mécanicien de locomotive, devient l'amant de Séverine, la femme de l'assassin. Ce secret les rap-

proche et Séverine incite Lantier à tuer Roubaud qu'elle déteste. Mais Lantier souffre d'un terrible mal qui l'empêche de vivre ses passions amoureuses...

**Samedi 15 février 20h15 :**  
**L'Enigme du Chicago Express**

De Richard Fleischer (Etats-Unis, 1952, 1h10, vostf)



Veuve d'un gangster récemment assassiné, Fran-

kie Neal doit traverser le pays, de Chicago à Los Angeles, afin de témoigner devant un grand jury. Le détective Walter Brown est chargé de l'escorter alors que la mafia est à ses trousses...

*«Un petit bijou de mise en scène».*

Serge Bromberg

Le film est précédé du remarquable court métrage *Omnibus* de Sam Karmann

**Dimanche 16 février 16h**  
**Runaway Train**

de Andrei Konchalovsky (Etats-Unis, 1986, 1h51, vostf)



Deux évadés d'un pénitencier en Alaska s'enfuient sur un train, dont le conducteur meurt d'une

crise cardiaque. Le train qui les transporte va rouler à une vitesse de plus en plus rapide ...

La séance 8,90€ (réduit : 5,70€ avec la carte Cinéphile ou adhérent Ciné-Clap)

Pass 3 séances : 12€

Week-end organisé par Ciné-Clap en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis et la participation de l'Association de Modélisme Ferroviaire d'Eure-et-Loir et la SNCF.

# Salle Doussineau

Forum de la Madeleine

## Nouveau farwest

«Dernières nouvelles des abri-bus»  
par le Subthéâtre

Samedi 8 février à 20h30

et dimanche 9 février à 17h

Une histoire de «rurbanité» en trois mouvements. Henri, nouvellement veuf et retraité, en pavillon, fait un retour sur sa vie entre son travail à l'état civil et sa passion du néandertal. Il s'interroge sur la vie des jeunes qui hantent les abris-bus, les trafics, les violences, les nuits trop arrosées, mais aussi les amours fragiles, les espérances, la poésie. Son petit fils Julien vient passer quelques jours de vacances...

La vidéo occupe une place importante dans ce spectacle. Ecrans sur lesquels on suit les actualités, quand les banlieues se sont embrasées. Quand y apparaît Julien, un singulier dialogue se noue entre une image de comédien et un comédien.

## Festival 2 jours 1 île

L'Irlande est à l'honneur. Ce mini festival permet de voyager en musique sur différentes îles et d'en partager les traditions. Contre toute attente, venez fêter la saint-Patrick à la saint-Valentin !

## Toss & Turn

Vendredi 14 février à 20h30

Toss aurait pu être un simple duo de musique traditionnelle irlandaise... C'était sans compter sur l'intense bouillonnement et l'éternelle insatisfaction de ces deux musiciens, qui ont très vite

éjecté Toss hors des limites du traditionnellement correct. Armés de leurs technologies (sampling temps réel, harmoniseur vocal...) ils assument sans complexes leur goût du risque et de la surenchère. Ajoutez-y deux danseurs de claquettes irlandaises et jaillissent sur scène des chorégraphies rythmées et aériennes. Une débauche sonore et visuelle à un rythme endiablé : Oh my God !



## Les Churchfitters

Samedi 15 février à 20h30

Installé depuis 1993 en Bretagne, The Churchfitters est l'un des groupes les plus inspirés de la scène folk celtique. Le spectacle festif et bourré d'énergie de ce quartet réunit les rythmes de la pop et du rock avec l'irrésistible joie de vivre de la musique traditionnelle. Une voix époustouflante et la maîtrise de nombreux instruments leur donnent un son d'une richesse impressionnante qui s'exprime dans un programme varié de chansons et de mélodies d'Irlande, d'Ecosse, d'Angleterre, ainsi que dans leurs propres compositions. Ils ont fait un triomphe en plein air lors des soirées estivales 2013.



## La Ligue d'improvisation théâtrale de Chartres

Samedi 22 février à 20h30

Vous avez le goût du risque. Avant de vous lancer sur les pistes enneigées, n'oubliez pas de passer par la case Lic ! C'est comme le grand huit, ça ne s'arrête pas, plus de deux heures de spectacles, deux équipes rivales et néanmoins amies vont trembler sous l'autorité d'un arbitre sans cœur : l'abominable Tonyx. Le public ne s'y trompe pas, il défend la veuve et l'orphelin et récompensera l'équipe gagnante. Les places partent très vite, ne tardez pas à réserver !

Autour du spectacle de la Lic, le Bij organise avec le concours la salle Doussineau une information sur les métiers du spectacle auprès des jeunes. Sur Inscription, ils pourront assister au montage du spectacle, décor, son et lumières et assister à la représentation du soir.

Infos : Bij : 02 37 23 42 32

## Réservez vos prochaines dates :

- Festival Jazz de Mars : samedi 8 mars 20h30 Antoine Boyer et Philip Catherine en duo (guitares manouches)
- Comédie Héroïque : Le Goût de l'Orange de et avec Ivan Chaley (dans le cadre de la semaine du handicap) mercredi 12 mars à 20h30
- Chanson pour enfants : Steve Waring « Tour de chant » samedi 15 mars à 20h30



Tarifs : 7€ et 5€

Réservations : 02 37 23 41 44  
(répondeur) ou reservation.  
doussineau@ville-chartres.fr

## II De paille et d'encens

# Le cartulaire de l'abbaye de Saint-Père



Vers 1060-1088, déplorant les ravages subis par l'abbaye aux siècles précédents et redoutant ceux à venir, le moine Paul constitue un recueil des chartes certifiant ses possessions et ses droits. Il y ajoute les actes qu'il rédige et enregistre comme archiviste, voyant en ce livre un « petit coffre » censé les protéger. En 1944, une bombe a suffi pour détruire son travail.

### Traduire le cartulaire

Pour traduire ce cartulaire dit « Vieil Aganon », il a fallu croiser sa transcription par B. Guérard en 1840, avec des fragments de manuscrits de la médiathèque de Chartres et des chartes conservées aux Archives départementales d'Eure-et-Loir.

### Méthode et objectifs du moine Paul

Paul introduit son livre en exposant sa méthode et la difficulté de sa recherche. Recourant à divers documents et témoignages pour reconstituer les chartes manquantes, il explique au lecteur que le vocabulaire, les usages et unités de mesure de ces actes d'un autre âge les rendent obscurs.

Paul structure son cartulaire en huit livres classés chronologiquement et portant le nom des évêques et abbés dont ils émanent ou sous lesquels les chartes sont enregistrées.

Aucune ambiguïté : Paul recense les biens de l'abbaye afin de lui assurer des revenus confortables et d'écartier toute contestation de ses droits. La renommée faisant affluer les donations, rois, grands seigneurs, guerriers et nobles dames se délestent de leurs biens terrestres pour mériter ceux du ciel.

### Le contrat de mainferme

Si les chartes exhalent l'encens, les biens sentent la paille.

Avec des terres allant de la cité au diocèse chartrain, de l'Île de France, au Vexin et à la Normandie, le monastère devient un grand propriétaire foncier. Les contrats passés montrent une mise en culture habilement planifiée.

Au X<sup>e</sup> siècle, Saint-Père accorde des avantages à ses contractants en échange d'une prise de risque. Ainsi le contrat de mainferme, au cens invariable, extensible à trois

générations, voire perpétuel, peut être vendu et donné. Concernant surtout la plantation de vignes et l'établissement de moulins, il implique investissement et revenu à moyen terme.

### Emprise sur le Pays chartrain

Au XI<sup>e</sup> siècle, sa situation s'améliorant, l'abbaye essaime en prieurés richement dotés et multiplie les contrats avec des seigneurs laïques. Ils fournissent la terre, elle recrute des hôtes pour les mettre en valeur : il faut des céréales pour nourrir une population en augmentation.

Sur les hauteurs de son faubourg et de la cité, de tous côtés l'abbaye de Saint-Père est couronnée de vignes.

Juliette Clément,  
Directrice des Publications  
de la Société archéologique  
d'Eure-et-Loir.

1 rue Jehan Pocquet, 0237369193,  
www.sael28.fr sael28@wanadoo.fr  
(Sources : Cartulaire dit Vieil Aganon,  
traduction A. Boué, SAEL).

III. : Saint-Père, au sud de la ville  
(Coll. priv.). Cartulaire de Saint-Père  
(Médiathèque de Chartres).

*Saint-Père en Vallée. Cartulaire d'une abbaye chartraine. Traduction Arlette Boué. A paraître (février 2014) : prix souscription 26 euros. Prix public 40 euros.*

Chartres en toutes lettres ... 28

# Des petits trous ? Où ça ?



Deux lettres qui paraissent biens communes, avec des timbres archi-courants, très souvent vus, mais qui n'échappent pas à cette chronique de l'insolite...

**P**arties de Chartres, l'une en 1934 et l'autre en 1953, elles sont toutes deux adressées à Maintenon... Mais le collectionneur qui veut décoller les timbres s'aperçoit au dernier moment que les deux timbres sont impropres à la collection !

Effectivement ; ils sont tous deux troués. Pas un trou d'usure, non,

mais de nombreux petits trous (qu'on distingue plus facilement sur l'agrandissement). Horreur, malheur s'écrie le collectionneur ! Bonheur, pense le philatéliste, et en prime sur un document entier ! Le dédain des premiers a fait que nombreux sont ces malheureux timbres à avoir connu la poubelle...

Quel est donc l'intérêt de rechercher des timbres troués ? En y regardant de plus près, la multitude de petits trous forme en réalité des lettres (de l'alphabet). Ici on aperçoit (très difficilement, je vous l'accorde), C.L. sur l'enveloppe grise et C.N. sur la bleue, ... et magie de la collection ces CL et CN sont les initiales des ex-

péditeurs (Comptoir National d'Escompte inscrit au dos).

Tout ceci, car on s'était aperçu que plusieurs employés piochaient allègrement dans la réserve de timbres de l'entreprise pour leur courrier personnel. Donc on les a perforés... et ces valeurs ainsi trouées ne devaient se trouver que sur du courrier à en-tête de l'entreprise. Sinon la poste taxait ! D'où leur intérêt sur lettre entière, même si cette pratique a été interdite en 1957.

J'ai déjà entendu dire que le malheur des uns faisait le bonheur des autres. Pas vous ?

**Jean-François Ressort**  
Cercle philatélique Chartrain  
[philachartres.over-blog.fr](http://philachartres.over-blog.fr)

# Mots fléchés Quatrième fleur nature

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

		Peut lire Fongicide = zéro	Lien	De 2014 Voyelles			Superficie de jardin Jardin
		Retouche	Arbre à fruits rouges				Bout du pied Espagnol
			Pas à moi		Scellée		
			Fêtes		Animal à l'œil vif		
Sur la photo Colorie en vert	Rechigne Pas de sang Note					Que dalle ! Biscuit Laquais	
							De trèfle parfois
						Gros rouge Toujours et ...	
Médecin Petit cours	Lasser Cantiques			Blanc vers Cadix Soutirent			
Vêtements Habitue Note			Guinchai	P S Rigolé			Se trouve Place du Cygne
			Solidifié Bien fait ! à 5 ans				Lettres de prince
De tous pays Shoot		Baudet Établis- sements		Vrais		Bis Petit patron	
			Certaines Pays de botte				Exprimées
Se soutient Dans Pardonnées		Couvre pape Trente-huit				Et de trois !	
						Note Distant	
			Le gros, c'est mieux !	René Lardet en petit		Fleur de roi	
Venues Pige	Harnachées N'a pas de boulot					Vieille armée Saint du 50	
	Papa princes			« VOTRE VILLE » février 2014	Associée		
Souci Ambitions							©JFR déc. 2013

Solution le mois prochain.





professionnel, permet de relativiser, voire d'envisager l'avenir plus sereinement en respectant les besoins et intérêts de chacun.

**Pour tout renseignement, lieu d'accueil : 29, rue Saint-Pierre**  
Tél. 06 33 44 24 34  
ou [mjderez@udaf28.fr](mailto:mjderez@udaf28.fr)

**Information aux tuteurs familiaux**

Tuteur ou curateur d'un membre de votre famille, vous souhaitez avoir des informations ou un soutien technique, le service Information aux tuteurs familiaux de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) propose de vous informer et de vous soutenir par téléphone ou lors de rendez-vous, 6 rue Charles Coulombs à Chartres.

**Pour tout renseignement, tél. 02 36 15 90 00**  
ou [itf@udaf28.fr](mailto:itf@udaf28.fr)

**Au Compa**

*Le Roman d'un Monde – 30 ans d'acquisitions et de donations* jusqu'au 29 juin

Grand déballage de près de 400 objets sortis des réserves, cette exposition est une occasion provoquée d'interroger le musée, à travers ses collections et ses expositions temporaires.

**Vous êtes atteint(e) de cancer ?**

Nous sommes à votre disposition pour toute information ainsi que pour des aides personnalisées et surtout vous accompagner...  
Nouveau : atelier gym.

**Nous contacter au Comité de la Ligue contre le Cancer**  
7 rue Gabriel Péri à Chartres  
tél. 02 37 21 19 50, [cd28ligue.net@wanadoo.fr](mailto:cd28ligue.net@wanadoo.fr) - [www.ligue-cancer.net/cd/28](http://www.ligue-cancer.net/cd/28)

**Semi-marathon de l'ASPTT le 16 mars !**

Départ à 10h20 pour le 5 km, à 10h30 pour le semi-marathon. Rendez-vous au stade Jacques-Couvret (ancien stade des Grands-Prés).

**Renseignements au 02 37 21 50 58.**

**Permanence consommation de la fédération des familles rurales d'Eure-et-Loir**

La fédération des familles rurales d'Eure-et-Loir ouvre une permanence consommation. Elle est ouverte à tous pour l'obtention d'informations et ouverte aux adhérents pour l'aide au traitement de litiges.

Permanence consommation destinée aux particuliers : information générale du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, traitement des litiges sur rendez-vous les vendredis 9h-17h.

**Contact : 02 45 26 01 30**  
[fd.eureetloir@famillesrurales.org](mailto:fd.eureetloir@famillesrurales.org)

**Concerts de jazz du Parvis**

Avec le soutien de l'association Improphile. A 21h.

Au programme de février : samedi 15 : trio de la chanteuse Guylène Charmetant ; vendredi 21 : trio du guitariste Simon Martineau ;

samedi 22 : Paul Jarret trio (Paul Jarret, Alexandre Perrot, Ariel Tessier) ;

vendredi 28 : «Jazz Meeting» (Olivier Cahours, J.J. Ruhlmann, sop sax, Bruno Shorp, contrebassiste).

**13 place de la Cathédrale à Chartres**  
tél. 02 3791 10 18  
[improphile.com](http://improphile.com)  
[www.le-parvis-chartres.fr/fr/soirees-jazz](http://www.le-parvis-chartres.fr/fr/soirees-jazz)

**Stage anglais du lundi 24 au vendredi 28 février**

Pour les premières, secondes et terminales de 13h30 à 15h30

Coût du stage : 100 €

**EPA Jumelages de Chartres**  
2, rue Chanzy à Chartres.  
Téléphone : 09 54 68 07 35  
[contact@chartresinternational.com](mailto:contact@chartresinternational.com)



Solution du mois de janvier	N	R	C	R	N						
	Z	O	D	I	A	Q	U	E			
	E	V	A	L	U	A	G				
	O	L	D	E	I	D	E	R			
C	M	N			N	N	E	L	E		
S	A	I	S	O	N	S	D	E	S	G	
P	R	E	M	I	E	R	E	S	H	O	
T	R	E	P	A	S	S	E	S	F	E	R
A	I	T	T	T	I	U	R	B	I		
C	R	E	O	L	E	S	R	I	D	E	
P	O	M	P	R	S	I	M	O	N		
C	R	A	B	E	C	E	P	A	M		
N	R	E	C	E	L	S	I	A	M		
F	E	T	E	E	L	O	U	R	D	E	
A	E	E	R	S	E	P	E	A	N		
R	O	T	E	N	T	B	A	R	I	S	
R	E	T	A	R	O	E	C	R	U		
C	E	N	D	R	I	E	R	M	U	E	E
E	T	R	E	N	N	E	E	L	L		



# Tribunes de l'opposition

## La vérité sur les taxes et impôts locaux

La baisse **homéopathique** des taux d'imposition ne fait pas **la baisse des impôts, la preuve.**

**Depuis plusieurs années, nous dénonçons l'abus de langage entretenu volontairement par le maire et son adjoint aux finances.**

Mais les chartrains s'en sont rendus compte, car leurs feuilles d'impôts affichent chaque année un montant supérieur à l'année précédente.

Pourquoi ?

L'explication est cachée dans le mode de calcul de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

Si le maire fait voter d'un côté une mini érosion des taux d'imposition à Chartres, le même maire avec sa casquette de député UMP à Paris, à l'Assemblée Nationale, a voté pendant longtemps, les augmentations des bases locatives confortables.

Exemple :

2008	2009	2010	2011	2012	2013
1,60%	2,50%	1,20%	2%	1,80%	1,80%

**De ce fait, la base étant plus large, le montant final non seulement ne diminue pas, mais au contraire, augmente.**

Chartraine, Chartrain à vos calculettes ; vous pouvez vérifier !

Cette manipulation a longtemps permis de réelles augmentations d'impôts locaux, et notamment sur la taxe d'habitation, d'autant plus que **cette base sert également au calcul de la taxe intercommunale et de la taxe d'ordures ménagères.**

**Nous l'affirmons haut et fort : les impôts augmentent à Chartres, comme toutes les taxes locales et les tarifs des services à la population.**

Président de Chartres métropole, le maire de Chartres fait subir le même sort aux habitants de l'agglomération :

- Restauration scolaire : augmentations répétées supérieures à l'inflation,
- Tarifs des parkings : autre supercherie, pour le même prix, la durée de stationnement diminue au fil des années et les abonnements ont encore augmenté de + 2% en janvier 2014,
- Les loyers des logements sociaux : + 3% en moyenne,
- CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : si élevée à Chartres que les entrepreneurs ont manifestés en grand nombre leur mécontentement,
- Eau : fortes augmentations depuis 2012,
- Piscine : + 2 % sur les tickets d'entrée à l'Odysée en octobre 2013,
- Taxe ordures ménagères : trop élevée car le tri sélectif est défectueux,
- Taxe sur l'électricité ....

**Loyers trop chers, accession à la propriété hors de prix donc impossible, parkings ruineux, eau toujours plus chère, coûts des traitements des déchets non maîtrisés, inflation des tarifs des services publics, taxes entreprises parmi les plus élevées possibles ..., notre Ville est toujours plus chères à vivre et ne permet plus aux jeunes et au plus grand nombre de s'y installer.**

**La sanction est lourde : Chartres a perdu près de 1 100 habitants en 12 ans. (\*)**

(\*) 1999 : 40361 hb (source Ldh/EHESS/Cassini)  
2011 : 39273 hb (source INSEE)

**Le Groupe des élus Socialistes et Républicains  
du Conseil Municipal : Noël BILLARD, Myriam BIYADI,  
Alain BONNOIS, Sophie DARMON, David LEBON,  
Nicole SIRANDRE.**

Contact : [elus.sr.chartres@gmail.com](mailto:elus.sr.chartres@gmail.com)

# Tribune de la majorité



## Tout est vrai... Vraiment !

Notre tribune du mois dernier a rencontré un beau succès. Mais aussi un certain scepticisme de certains parmi vous, qui trouvent que nous y serions allés un peu fort dans la caricature et qui ne veulent pas croire que le maire actuel veuille réellement faire tout ce que nous annonçons.

Hélas, chers amis, tout est vrai !

Jean-Pierre GORGES veut **VRAIMENT** redresser l'avenue Jean Mermoz.

Jean-Pierre GORGES veut **VRAIMENT** démolir le stade Jean Cochet pour le rebâtir un peu plus loin.

Jean-Pierre GORGES veut **VRAIMENT** déplacer le Centre commercial Carrefour.

Jean-Pierre GORGES veut **VRAIMENT** raser l'hippodrome et le mettre ailleurs.

Jean-Pierre GORGES veut **VRAIMENT** supprimer la gendarmerie.

Jean-Pierre GORGES veut **VRAIMENT** dépenser un milliard en travaux.

Jean-Pierre GORGES veut **VRAIMENT** trouver son milliard en Chine.

Et nous vous rappelons aussi que Jean-Pierre GORGES veut **VRAIMENT** démolir l'Aile Maunoury de la Mairie pour construire son palais à 50 millions d'euros.

Et n'oubliez pas qu'il a également **VRAIMENT** rasé Rechèvres et rien reconstruit à la place.

Et **VRAIMENT** démolit la Maison pour Tous de ce quartier alors qu'elle était en bon état. Et il s'apprête à faire la même chose avec celle de Beaulieu.

Et qu'il a **VRAIMENT** aménagé le lotissement de la Roseraie pour n'y rien faire de plus qu'à Rechèvres.

Déjà au cours d'une nuit de juillet 64 après J.-C., un empereur fantasque chercha à pérenniser son nom en allumant le grand incendie de Rome, de manière à rester dans les mémoires comme celui qui aurait radicalement rénové le plan urbanistique de la ville impériale. De son balcon, Néron regarda brûler la ville durant six jours et six nuits.

Pris de la folie des grandeurs avec notre argent, le Maire démolit des bâtiments en bon état, rase des quartiers et dépense des millions dans des projets faramineux, pendant que des habitants de la Madeleine sont privés de chauffage parce qu'on n'a rien fait pour entretenir la chaufferie et les réseaux !

Léo FERRE, ce grand poète et chanteur, a écrit ce vers : *« les dentelles flottant au nez de la misère ».*

Il y a quelque chose de cet ordre dans le comportement frénétique du Maire.

Josette Morin-Berenfeld et Eric Chevée

modem-chartres@orange.fr

www.modem28.com

L'approche des élections municipales conduit la majorité municipale à décider la suspension de la parution de la tribune de la majorité jusqu'aux élections de mars 2014.

Merci de votre compréhension.

La Majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
GILLOT JEAN-MARC	18 RUE DU FOSSE GAULOIS	MODIFICATION DE FACADE
CHARTRES AMENAGEMENT	12 RUE DU BOURGNEUF	CONDAMNATION DE BATIMENTS DESAFFECTES
JARDE KERSTIN	16 RUE JEAN ROSTAND	POSE DE CHASSIS DE TOIT
BOUTRY JACQUES ANTOINE	16 RUE CHAUVEAU LAGARDE	TRAVAUX D'EXTENSION
MEUNIER NICOLLE	8 RUE DU DOCTEUR ALBERT CALMETTE	TRAVAUX DE CLOTURE
DIEU SYLVIANE	100 RUE DE FRESNAY	TRAVAUX DE COUVERTURE SUR GARAGE
TOLLEC MAUD	53 BD CHARLES PEGUY	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LABBE MAURICE	98 RUE SAINT BRICE	REPLACEMENT DU PORTAIL
FONCIA BRETTE	22 PLACE DU CYGNE	TRAVAUX DE RAVALEMENT
RIOU JEAN-BAPTISTE	49 RUE DE LA FOULERIE	REMISE EN PEINTURE DES VOLETS ET BOISERIES
PINCHON CHARLES	93 RUE SAINT BRICE	REPLACEMENT DE LA PORTE D'ENTREE
LEROUX DAVID	3 RUE SAINT MICHEL	TRAVAUX DE RENOVATION DE COUVERTURE
MINISTERE DE LA JUSTICE	6 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	AMENAGEMENT D'UNE RAMPE D'ACCESSIBILITE POUR LES PMR
ORANGE OUEST	3 BOULEVARD MAURICE VIOLETTE	INSTALLATION D' ANTENNES RELAIS
CARRE MARTINE	166 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MASSON ANNE	7 RUE DU CLOITRE SAINT ANDRE	REHABILITATION D'UNE MAISON D'HABITATION
SARL ADVAL	95 RUE SAINT CHERON	DIVISION PARCELLAIRE
TREMBLAY MAURICE	26 BIS RUE DE RECHEVRES	REPLACEMENT D'UN PORTAIL
SAM BUTH - B1B SOUPE RESTAURANT	7 RUE DE LA COURONNE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
SAUVAGEON JEAN BERNARD	49 RUE DES COMTESSES	RAVALEMENT DE FACADE
CINTRAT HUGUETTE	42 RUE DE VARIZE	TRAVAUX D'EXTENSION
TRIBOUILLET BENOIT	5 RUE DU CLOS L'EVEQUE	MODIFICATION DE FACADE
GUIOT ALAIN	7 RUE DES HETRES	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
SCI 39	12 ET 14 RUE DU QUATORZE JUILLET	TRAVAUX DE COUVERTURE SUR GARAGE
LEFEVRE LIONEL ET ODILE	15 RUE JULES COURTOIS	DIVISION PARCELLAIRE
BUONO SERGE	40 RUE SAINT PIERRE	CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION SUR COUR
SARL LA CLOUTERIE	6 RUE DE LA CLOUTERIE	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
EURL ART D'CORPS	28 RUE DE LA POELE PERCEE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
KAYSER SYLVIE	110 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	TRAVAUX D'ISOLATION EXTERIEURE ET RAVALEMENT
GUILLAUME LAURENT	12 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
ROWSON JOSETTE	36 RUE DES COMTESSES	TRAVAUX DE CLOTURE
Déclarations Préalables délivrées		
MOREAU ERIC	8 IMPASSE DE L'AMITIE	CHANGEMENT PORTAIL ET MODIFICATION FENETRE
BITANE ANDRE	2 ALLEE DES TROENES	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
CONEGGO SIMONE	17 RUE DU REPOS	RENOVATION VERANDA
RODRIGUES MANUEL - JOSE	55 RUE GUYNEMER	REPLACEMENT GRILLAGE
HIREL HERVE	48 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	CHANGEMENT COUVERTURE
SARL ID DECORATION	5 RUE DE LA PIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
AGENCE FRANCE ECOLOGIE	30 ALLEE DU CLOS BLIN	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE
HAKIM NAAR	35 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	POSE DE DEUX VELUX
HA-VINH- PHAT	20 RUE DES PRIMEVERES	DIVISION PARCELLAIRE EN DEUX LOTS
ALAIN PHILIPPE	13 RUE PARMENTIER	REFECTION TOITURE - SUPPRESSION CHEMINEE - RAVALEMENT FACADE
HANNOTTE ETIENNE	124 - 124 BIS RUE GABRIEL PERI	AMENAGEMENT COMBLES - CREATION WC DANS GARAGE
SERREAU CHRISTOPHE	2 RUE DES PERRIERS	REPLACEMENT TOITURE ET POSE DE DEUX CHASSIS DE TOIT
BREN JOEL	120 RUE SAINT BRICE	RAVALEMENT DE FACADE
LEPRINCE BERNARD	12 RUE GEORGES FESSARD	POSE D'UNE PORTE FENETRE
GUERIN MAXIME	11 RUE FERDINAND DUGUE	MODIFICATION FACADE + CHANGEMENT COUVERTURE
WOISARD JEAN LUC	3 CLOS SAINT CHERON	CHANGEMENT MENUISERIES
BROSSERON JEAN PIERRE	144 RUE GASTON COUTE	REPLACEMENT MENUISERIES
RAGEOT MAURICE	5 RUE NICOCHE	REPLACEMENT VOLETS
DESHAYES MATTHIEU	9 RUE NOEL PARFAIT	TRAVAUX DE COUVERTURE
CHARTRES AMENAGEMENT	12 RUE DU BOURGNEUF	CONDAMNATION DE BATIMENTS DESAFFECTES
JARDE KERSTIN	16 RUE JEAN ROSTAND	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MEUNIER NICOLLE	8 RUE DU DOCTEUR ALBERT CALMETTE	TRAVAUX DE CLOTURE
DIEU SYLVIANE	100 RUE DE FRESNAY	TRAVAUX DE COUVERTURE SUR GARAGE
Permis de Construire déposés		
VILLE DE CHARTRES	102 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON POUR TOUS (TRANSFERT DE PC)
SCI LES BOUGLAINVILLIERS	13 RUE DE LA TUILERIE	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (TRANSFERT DE PC)
SCCV CHANREVE	65 RUE DE REVERDY ET 53 RUE CHANZY	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DE LOGEMENTS
MORDELET LUDOVIC ET LISE	12 RUE DE L EPARGNE	TRAVAUX D'EXTENSION
CHARTRES METROPOLE	28 RUE DANIELE CASANOVA	CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT PLURIFONCTIONNEL CULTUREL ET SPORTIF

Permis de Construire délivrés		
SNC CHARTRES JARDIN D'ENTREPRISES	RUE GILLES DE ROBERVAL - ZAC LE PARC D'ARCHEVILLIERS	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX (PC MODIFICATIF)
VILLE DE CHARTRES	102 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON POUR TOUS (TRANSFERT DE PC)
SCI LES BOUGLAINVILLIERS	13 RUE DE LA TUILERIE	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (TRANSFERT DE PC)
VILLE DE CHARTRES	PLACE DES HALLES	CONSTRUCTION D'UN HOTEL DE VILLE
VILLE DE CHARTRES	PLACE DE RAVENNE	MISE EN ACCESSIBILITE PARTIELLE DU THEATRE DE CHARTRES
CHARTRES METROPOLE	1 ET 3 AVENUE JOSEPH PICHARD	CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE REUNION ET DE DE-TENTE
SARL BISTROT DE LA CATHEDRALE	49 RUE DES CHANGES	CREATION D'UN SALON DE THE
REISSER ANNE	5 AVENUE DE BEL AIR	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
Permis de Démolir déposés		
LEFEVRE LIONEL ET ODILE	15 RUE JULES COURTOIS	DEMOLITION DE GARAGES

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 20 décembre 2013 à 18 heures

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence M. Jean Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

REND hommage à Monsieur Jean Jacques BOURZEIX, Conseil Municipal, décédé le 3 décembre 2013

DESIGNE Madame DORANGE, Adjoint au Maire, Secrétaire de séance ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du lundi 25 novembre 2013 (A. BONNOIS, N. BILLARD, N. SIRANDRE et E. CHEVEE, ne prennent pas part au vote).

## ORDRE DU JOUR

### ADMINISTRATION GENERALE

#### 1. Commission d'appel d'offres - Remplacement d'un membre titulaire

à l'unanimité

APPROUVE la nouvelle composition de la Commission d'appel d'offres, soit :

Mme Jouffrieau, M. Mayinda, Mme Cressan, M. Contrefois et M. Billard sont membres titulaires de la Commission d'appel d'offres permanente

Mme Milon, M. Baroche, Mme Vincent et Mme Morin-Berenfeld sont membres suppléants de la Commission d'appel d'offres permanente

#### 2. Chartres Métropole - Désignation d'un délégué

à l'unanimité des suffrages exprimés

Madame FERRONNIERE et Monsieur GURET sont désignés scrutateurs.

PROCEDE à l'élection au scrutin secret d'un représentant de la ville de Chartres appelé à siéger au conseil communautaire de Chartres Métropole en tant que titulaire.

Nombre de suffrages exprimés : 32

Madame Isabelle VINCENT : 32 voix pour élue titulaire

DECLARE Madame Isabelle VINCENT, élue en tant que représentant titulaire de la ville de Chartres au conseil communautaire de Chartres Métropole.

## FINANCES ET PLAN

### 3. Budget 2013 - Produits irrécouvrables 2013

PREND ACTE des créances éteintes selon l'état annexé, soit :

Budget principal : 617,66 € TTC

Budget activités TVA : 160 € TTC (133,78 € HT)

Budget restauration : 4 390,27 € (4 156,37 € HT)

### 4. Budget 2013 - Reprise sur provisions pour risques de non recouvrement

à l'unanimité

APPROUVE la reprise sur provisions pour risque de non recouvrement sur le budget Restauration, pour un montant de : 4 156,37 €.

### 5. Budget 2013 - Subvention d'équipement - Amortissement

à l'unanimité

AUTORISE l'amortissement, sur 2013 et dans son intégralité, de la subvention d'équipement versée en 2006.

### 6. Budget 2013 - DM n° 5

à l'unanimité des suffrages exprimés

(M. BILLARD, M. BONNOIS et Mme SIRANDRE s'abstiennent)

ADOPTÉ les décisions modificatives n° 5 du budget principal et des budgets annexes Tourisme et Loisirs, Stationnement souterrain, Activités soumises à TVA et Restauration, au titre de l'exercice 2013.

### 7. Budget 2014 - Approbation du BP 2014

à la majorité

(M. BILLARD, M. BONNOIS, M. CHEVÉE et Mme MORIN-BERENFELD votent contre)

APPROUVE le budget primitif 2014.

### 8. Budget 2014 - Participation à l'équilibre du budget annexe Parcs de stationnement souterrains

à la majorité

(M. BILLARD, M. BONNOIS, M. CHEVÉE et Mme MORIN-BERENFELD votent contre)

APPROUVE la participation du budget principal au budget annexe n°3 « Parcs de stationnement souterrain » pour un montant prévisionnel 2014 de 254 850 €.

### 9. Budget 2014 - Participation à l'équilibre du budget annexe Archéologie

à l'unanimité des suffrages exprimés

(M. BILLARD, M. BONNOIS, M. CHEVÉE et Mme MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

APPROUVE la participation du budget principal au budget annexe « Archéologie » pour un montant prévisionnel 2014 de 500 000 €.

### 10. Budget 2014 - Subvention de fonctionnement au CCAS

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVEE s'abstiennent)

VOTE le montant de la subvention de fonctionnement attribuée au CCAS pour 2014 à

3 795 000 €.

### 11. Budget 2014 - EPIC « Office du Tourisme » - Approbation du budget primitif et participation de la Ville

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVEE s'abstiennent)

APPROUVE le budget primitif 2014 de l'EPIC « Office de Tourisme de Chartres » approuvé par son Comité de Direction le 12 novembre 2013.

### 12. Tarifs 2014 - Stationnement souterrain

à la majorité

(Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVEE votent contre)

ADOPTÉ les tarifs des abonnements tels qu'annexés dans la grille de tarifs ci-jointe ; les tarifs horaires restant inchangés.

### 13. Convention Ville - Chartres Métropole - Travaux Site Pichard

à la majorité

(Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVEE votent contre)

APPROUVE la convention ci-annexée relative au remboursement, par Chartres Métropole, des travaux effectués par la Ville de Chartres.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

### 14. Passage à la dématérialisation de la chaîne comptable et financière de la Ville de Chartres

à l'unanimité

ACTE le passage à la dématérialisation de la chaîne comptable et financière de la ville au 15 janvier 2014.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### 15. Acquisition de 2 actions SEM Chartrexp

à l'unanimité

AUTORISE l'acquisition auprès de Monsieur Bernard Plaze de 2 actions de la SEM CHARTREXP.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'acquisition des actions.

### 16. Pôle Gare - Concession d'aménagement avec « Chartres Aménagement » - Convention d'avance de trésorerie

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVEE s'abstiennent)

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie avec la SPL « Chartres Aménagement » dans le cadre de la mission de réalisation de l'opération d'aménagement « GARE » confiée par une

concession d'aménagement.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

**17. Quartier de La Roseraie – Concession d'aménagement avec « Chartres Aménagement » - Convention d'avance de trésorerie**

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVEE s'abstiennent)

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie avec la SPL « Chartres Aménagement » dans le cadre de la mission de réalisation de l'opération d'aménagement « ZAC de la Roseraie » confiée par une concession d'aménagement.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

**18. Ilot Courtille – Concession d'aménagement avec « Chartres Aménagement » - Convention d'avance de trésorerie**

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVEE s'abstiennent)

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie avec la SPL « Chartres Aménagement » dans le cadre de la mission de réalisation de l'opération d'aménagement « Ilot Courtille » confiée par une concession d'aménagement.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

**19. Plateau Nord Est – Concession d'aménagement avec « Chartres Aménagement » - Convention d'avance de trésorerie**

à la majorité

(Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVEE votent contre)

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie avec la SPL « Chartres Aménagement » dans le cadre de la mission de réalisation de l'opération d'aménagement « PLATEAU NORD EST » confiée par une concession d'aménagement.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

**20. Stationnement souterrain – Résidence Notre Dame – Sous amodiations de places - SEM « Chartres développements immobiliers » - Avenant**

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVEE s'abstiennent)

APPROUVE la diminution de 13 places sous amodiées au profit de la SEM « Chartres Développement Immobilier » dans le cadre du projet de réhabilitation – construction de logements, rue du Cardinal Pie et rue des Lisses, sur l'ancien site « Institution Notre Dame »,

APPROUVE l'avenant à la promesse de vente portant le nombre de places sous amodiées de 25 à 12 places

AUTORISE le Député-Maire, ou son représentant, à signer avec la SEM « Chartres Développement Immobilier » les actes à intervenir.

**21. Plateau Nord Est – Chemins ruraux déclassés – Cession**

à l'unanimité

DÉCIDE la cession, au profit de la S.P.L. (Société Publique Locale) « Chartres Aménagement » ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, des emprises déclassées suivantes :

2 838 m<sup>2</sup> pour le chemin rural n° 60 dit des Charriots,

5 591 m<sup>2</sup> pour le chemin rural n° 61 dit du Grand Gibet,

2 981 m<sup>2</sup> pour le chemin rural n° 62 dit du Petit Gibet,

soit une surface totale de 11 410 m<sup>2</sup>, conformément au plan ci-joint, au prix de 11 400 € (sans T.V.A.).

PRÉCISE que les frais de commissaire enquêteur, soit 539,07 €, engagés par la Ville pour l'enquête publique réalisée en vue du déclassement des emprises des trois chemins ruraux sus indiqués, seront remboursés par la S.P.L. « Chartres Aménagement » ou par toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents à intervenir.

**22. Transfert de la compétence « Défibrateurs » - Approbation du rapport de la CLECT**

à l'unanimité

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif au transfert de la compétence « Défibrateurs ».

**23. Transfert de la compétence « Piscine des Vau-**

**roux » - Approbation du rapport de la CLECT**

à la majorité

(Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVEE votent contre)

(Monsieur le Maire, M. NAUDIN, M. PIER-RAT et M. BONNET s'abstiennent)

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif au transfert de la compétence « Piscine des Vau-

**24. Transfert de la compétence « lutte contre l'incendie » - Approbation du rapport de la CLECT**

à l'unanimité

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif au transfert de la compétence lutte contre l'incendie. ANIMATION DE LA VILLE ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

**25. Budget 2014 - Attribution de subventions – Associations**

à l'unanimité

ATTRIBUE les subventions 2014, telles que détaillées en annexe.

**26. Association ChartrEstivales - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014**

à l'unanimité

APPROUVE la signature de la convention d'objectifs 2014-2015-2016 entre la Ville de Chartres et l'Association ChartrEstivales.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 160 000 € au titre de l'année 2014.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs à intervenir avec l'Association ChartrEstivales.

**27. Association Orchestre d'harmonie de Chartres – Amicale des musiciens - Convention d'objectifs 2013-2014-2015 Avenant n°1 - Subvention 2014**

à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention au titre de 2014 à 82 000 € (70 000 € en fonctionnement et 12 000 € en investissement).

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Orchestre d'Harmonie de Chartres – Amicale des musiciens,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 ci-joint, avec l'Association Orchestre d'Harmonie de Chartres – Amicale des Musiciens.

**28. Convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association les 3R - Convention d'objectifs 2013-2014-2015 - Avenant n°2 - Subvention 2014**

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'association Les 3 R et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement au titre de 2014 à 135 000 €.

AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'association Les 3 R et la Ville de Chartres.

**29. La Renaissance (La Ferme pédagogique) – Subvention 2014**

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € à l'Association La Renaissance (Ferme pédagogique) au titre de l'exercice 2014.

**CULTURE ET PATRIMOINE**

**30. Théâtre du Seuil - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014**

à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Théâtre du Seuil.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 16 000 € au titre de l'année 2014.

AUTORISE la signature de la convention d'objectifs.

**31. Théâtre du Portail Sud - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014**

à l'unanimité

APPROUVE la convention ci-annexée.

FIXE le montant de la subvention au titre de l'exercice 2014 à 50 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs à intervenir entre la Ville de Chartres et l'association Le Théâtre du Portail Sud pour les années 2014-2015 et 2016.

**32. Théâtre En Pièces - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014**

à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs ci-annexée.

FIXE le montant de la subvention au titre de l'exercice 2014 à 35 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs entre la ville de Chartres et l'Association Théâtre en Pièces pour les années 2014-2015-2016.

**33. Association Entracte - Convention d'objectifs 2012-2013-2014 - Avenant n°5 - Subvention 2014**

à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à verser à l'association Entracte au titre de l'exercice 2014 est fixé à 890 790 €.

APPROUVE les termes de l'avenant n°5 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association Entracte.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°5 ci-joint, avec l'association Entracte.

**34. Association Instrumentarium - Convention d'objectifs 2013-2014-2015 - Avenant n°1 - Subvention 2014**

à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention, au titre de 2014 à 30 500 € (10 500 € en fonctionnement et 20 000 € en investissement).

APPROUVE les termes de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association Instrumentarium.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 ci-joint, avec l'association Instrumentarium.

**35. Association Théâtre du Détour - Convention d'objectifs 2013-2014-2015 - Avenant n°1 - Subvention 2014**

à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 20 000 € au titre de l'année 2014.

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association Théâtre du Détour.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 ci-joint, avec l'Association Théâtre du Détour.

**36. Opération archéologique à Chartres – Candidature - Petit Archevilliers - tranche 8 de la ZAC - Résultats des offres de la Ville de Chartres**

PREND ACTE des offres financières proposées par la ville et retenues par la société SPL, CHARTRES AMÉNAGEMENT, pour la fouille archéologique préventive sur le terrain situé à Chartres, Petit Archevilliers - tranche 8 de la ZAC.

**37. Opération archéologique à Chartres – Candidature - Quartier de Rechèvres - Avenue de Verdun et esplanade Maurice Fanon - Résultats des offres de la Ville de Chartres**

PREND ACTE des offres financières proposées par la ville et retenues par société SPL, CHARTRES AMÉNAGEMENT, pour la fouille archéologique préventive sur le terrain situé à Chartres, Quartier de Rechèvres - Avenue de Verdun et esplanade Maurice Fanon.

**38. Demande de subvention au Ministère de la Culture pour l'organisation du congrès international de la Société Française pour l'Etude des Céramiques Antiques en Gaule (SFECAG)**

à l'unanimité

SOLLICITE une subvention auprès du Ministère de la Culture pour l'organisation du congrès international de la SFECAG.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la demande de subvention.

**39. Classes à Horaires Aménagés musique - Collège Jean Moulin et Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse de Chartres**

à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention entre le Collège Jean Moulin et la Ville de Chartres.

AUTORISE la signature de la convention de partenariat entre le Collège Jean Moulin et la Ville de Chartres.

**40. Délégation Municipale - Déplacement à Arles**

à l'unanimité des suffrages exprimés

Madame Isabelle VINCENT ne prend pas part au vote

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Dé-

puté-Maire,  
DECIDE qu'Isabelle Vincent représentera la Ville de Chartres à cette occasion.  
**41. Fondation du Patrimoine – Participation de la Ville à la restauration de la Croix de Lorraine** à l'unanimité  
APPROUVE la participation à hauteur de 1 000 euros à la souscription nationale pour la restauration de la « Croix de Lorraine ».

## SPORTS ET EVENEMENTS SPORTIFS

### **42. Association « Boxe chartraine » - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014 - Saison Sportive 2013/2014**

à l'unanimité  
APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « Boxe chartraine ».  
FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2014 à 23 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Boxe chartraine »

### **43. Association « Chartres Horizon » - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014 - Saison Sportive 2013/2014**

à l'unanimité  
APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « Chartres Horizon »  
FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2014, saison sportive 2013/2014 à 174 000 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Chartres Horizon »

### **44. Association « Football Club de Chartres » - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014 - Saison Sportive 2013/2014**

à l'unanimité  
APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « Football Club de Chartres ».  
FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2014 à 440 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Boxe chartraine ».

### **45. Association « Chartres Métropole Hand Ball » - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014 - Saison Sportive 2013/2014**

à l'unanimité  
APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « Chartres Métropole Hand ball »  
FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2014, saison sportive 2013/2014 à 550 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Chartres Métropole hand ball ».

### **46. Association « Madeleine Sports et Détente » - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014 - Saison Sportive 2013/2014**

à l'unanimité  
APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « Madeleine Sports Détente ».  
FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2014 à 85 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Madeleine Sports et détente ».

### **47. Association « Rugby Chartres Métropole » - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014 - Saison Sportive 2013/2014**

à l'unanimité  
APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « Rugby Chartres Métropole »  
FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2014 à 190 000 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Rugby Chartres Métropole »

### **48. Association « Squash et badminton de Chartres » - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014 - Saison Sportive 2013/2014**

à l'unanimité  
APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « squash et badminton de Chartres »  
FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2014 saison sportive 2013/ 2014 à 15 000 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « squash et badminton de Chartres ».

### **49. Association « Tennis Club de Chartres » - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014 - Saison Sportive 2013/2014**

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DUTARTRE ne prend pas part au vote)  
APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « Tennis Club de Chartres »  
FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2014 à 28 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Tennis Club de Chartres ».

### **50. Association « Chartres Volley Ball » - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014 - Saison Sportive 2013/2014**

à l'unanimité  
APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association « Chartres Volley Ball »  
FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2014 saison sportive 2013/ 2014 à 28 000 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Chartres Volley Ball ».

### **51. Association « Avenir Basket Chartres » - Convention d'objectifs 2012-2013-2014 - Avenant 4 - Subvention 2014 - Saison sportive 2013/2014**

à l'unanimité  
FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2014 à 335 000 €.

APPROUVE l'avenant n° 4 ci-joint  
AUTORISE la signature de l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Avenir basket Chartres ».

### **52. Association « Vélo Sport Chartrain Athlétisme » - Convention d'objectifs 2012-2013-2014 - Avenant 2 - Subvention 2014 - Saison sportive 2013/2014**

à l'unanimité  
FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2014 à 39 500 €

APPROUVE l'avenant n° 2 ci-joint  
AUTORISE la signature de l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Vélo Sport Chartrain Athlétisme ».

### **53. Association « Union basket Chartres Métropole » - Convention d'objectifs 2012-2013-2014 - Avenant n° 4 - Subvention 2014 - Saison sportive 2013/2014**

à l'unanimité  
FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2014, saison sportive 2013/2014 à 430 000 €.

APPROUVE l'avenant n° 4 ci-joint.  
AUTORISE la signature de l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Union Basket Chartres Métropole ».

### **54. Association « Vélo sport chartrain cyclisme » - Convention d'objectifs 2012-2013-2014 - Avenant 2 - Subvention 2014 - Saison sportive 2013/2014**

à l'unanimité  
FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2014, saison 2013/2014 à 45 000 €

APPROUVE l'avenant n° 2 ci-joint  
AUTORISE la signature de l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Vélo Sport Chartrain Cyclisme ».

### **55. Association Sportive de Tennis de Table - Convention d'objectifs 2013-2014-2015 - Avenant 2 - Subvention 2014 - Saison sportive 2013/2014**

à l'unanimité  
FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2014 à 372 500 €.

APPROUVE les termes de l'avenant n° 2 ci-joint.

AUTORISE la signature de l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et Chartres Association Sportive de Tennis de Table.

### **56. City Raid Andros 2014 - Convention entre l'association Défis et Solidarité et la Ville de Chartres**

à l'unanimité  
APPROUVE la mise en place de cette manifestation.

AUTORISE le Maire à signer la convention avec l'association Défis et Solidarité.

## PERSONNEL

### **57. Convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Amicale des Employés Municipaux de Chartres (AEMC) 2014-2015-2016 - Subvention 2014**

à l'unanimité  
APPROUVE les termes de la convention d'objectifs à intervenir

FIXE le montant de la subvention au titre de

l'exercice 2014 à 24 000 €.

AUTORISE la signature de la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Amicale des Employés Municipaux de Chartres (AEMC)

### **58. Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014**

à l'unanimité  
APPROUVE les termes de la convention d'objectifs à intervenir.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2014 à 125 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs entre la ville de Chartres et le Comité des œuvres sociales de la ville et du CCAS de Chartres pour les années 2014, 2015 et 2016.

### **59. Bureau Information Jeunesse - Accueil d'un jeune en service civique**

à l'unanimité  
APPROUVE l'accueil d'un service civique au BIJ.

AUTORISE le Maire à signer la demande d'agrément avec le ministère éducation nationale jeunesse vie associative.

### **60. Pigistes – Rémunération**

à l'unanimité

DECIDE de rémunérer les agents ayant la qualité de pigistes dans les conditions énoncées ci-dessus

### **61. Avenant n° 5 à la convention de création des Services Communs**

à l'unanimité des suffrages exprimés  
(Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVÉE s'abstiennent)

APPROUVE, par avenant, l'extension du périmètre des services communs en y incluant l'unité fonctionnelle « accueil ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer avec Chartres Métropole l'avenant correspondant. Indemnités de fonction des élus - Modification

à l'unanimité

APPROUVE le montant des indemnités de fonctions des élus telles que précisées dans le tableau annexé au présent rapport.

## URBANISME – AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE

### **62. Déclaration préalable - Autorisation de signature - Maison de retraite Marcel Gaujard - Hôtel des Cordeliers**

à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer les demandes de permis et déclarations préalables susvisées.

### **63. Convention de location d'infrastructures de raccordement pour réseau de télécommunications - Ville de Chartres / Conseil Général**

à l'unanimité

APPROUVE le projet de convention de location d'infrastructures de raccordement de réseau de télécommunication entre le Conseil Général et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Député-Maire à signer la convention telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

### **64. Enfouissement des réseaux aériens, renouvellement de l'éclairage public et réalisation d'un aménagement de surface permettant l'élargissement, la reprise des trottoirs et la réfection de la chaussée de la rue Rabuan du Coudray - Convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Chartres et la Ville de Lucé**

à l'unanimité

AUTORISE le Maire à signer la convention conjointe de co-maîtrise d'ouvrage entre les deux collectivités (VILLE DE CHARTRES ET VILLE DE CHARTRES) pour les travaux réalisés par la Ville de Chartres afin de réaménager une partie de la rue Rabuan du Coudray.

### **65. Convention pour le financement des aménagements de surface nécessaires à l'implantation de 7 conteneurs enterrés - Convention de financement entre Chartres Métropole et la Ville de Chartres**

à l'unanimité

AUTORISE le Maire à signer la convention conjointe de financement entre les deux collectivités (CHARTRES METROPOLE ET VILLE DE CHARTRES) pour les travaux réalisés par Chartres Métropole afin de permettre la mise en place des 7 conteneurs sur la rue du Général Patton.

### **66. Approbation de la 6ème modification du Plan Local d'Urbanisme**

à l'unanimité des suffrages exprimés (Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVÉE s'abstiennent)

TIRE le bilan positif de la concertation ; DECIDE d'approuver la sixième modification du Plan Local d'Urbanisme telle qu'elle est annexée à la présente délibération, et fera l'objet d'une insertion dans le dossier général du Plan Local d'Urbanisme,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les formalités de publicité précitées, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

PRECISE que la présente délibération fera l'objet conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du Code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera en outre publiée dans le recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

PRECISE que, conformément à l'article L 123-10 du Code de l'urbanisme, le dossier de la sixième modification du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Chartres sera tenu à la disposition du public à la Direction de l'Urbanisme au Centre Technique Municipal, 2 rue Edmond Poillot à CHARTRES, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ainsi qu'à la Préfecture.

PRECISE que la présente délibération, accompagnée du dossier de la sixième modification du Plan Local d'Urbanisme qui lui est annexé, sont transmis au Préfet.

#### 67. Avis sur division ou morcellement de terrain ancien lotissement « Croix Bonnard ».

à l'unanimité

AUTORISE le morcellement de terrains référencés section BX n° 378 et BX n° 248.

#### 68. Pôle gare - concession d'aménagement - Avenant n°3

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVÉE s'abstiennent)

APPROUVE l'avenant n°3 au traité de concession d'aménagement du pôle gare, ainsi que ses annexes ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ces documents, tels qu'ils sont annexés à la présente délibération.

#### 69. Opération Rechèvres: concession d'aménagement - Avenant n°4

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°4 au traité de concession d'aménagement de l'opération Rechèvres, ainsi que ses annexes ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ces documents, tels qu'ils sont annexés à la présente délibération.

### MARCHES PUBLICS

#### 70. Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS - Relance des lots 5, 12, 13 et 14

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVÉE s'abstiennent)

APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à la réalisation de travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

#### 71. Travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics et privés et la Ville de Chartres et Chartres Métropole

à l'unanimité

APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics et privés et la Ville de Chartres et Chartres Métropole, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

#### 72. Maintenance préventive et corrective des extincteurs de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVÉE s'abstiennent)

APPROUVE le titulaire du marché relatif à la maintenance préventive et corrective des extincteurs de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

à l'unanimité des suffrages exprimés (Mme MORIN-BERENFELD et M. CHEVÉE s'abstiennent)

APPROUVE le titulaire du marché relatif à la maintenance préventive et corrective des extincteurs de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

#### 73. Réhabilitation de la maison du jardin d'horticulture

à l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la réhabilitation de la maison du jardin d'horticulture selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

#### 74. Acquisition de véhicules pour la ville de Chartres - lot n°7

à l'unanimité

APPROUVE le titulaire du marché relatif à l'acquisition de véhicules - lot n°7 pour la ville de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

#### 75. Travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - lot n°1 : voirie - réseaux divers - Avenant n°3 au marché n°M13.5338

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°3 au marché n° M13.5338 relatif aux travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - Lot n°1 - voirie - réseaux divers tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### 76. Travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - lot n°2 : gros œuvre - Avenant n°4 au marché n°M13.5339

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°4 au marché n°M13.5339 relatif aux travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - Lot n°2 - gros œuvre tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### 77. Travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - lot n°4 : couverture zinc - Avenant n°2 au marché n°M13.5341

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° M13.5341 relatif aux travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - Lot n°4 - couverture zinc tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### 78. Travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - lot n°9 : revêtement de sols souples et sols coulés - Avenant n°2 au marché n°M13.5354

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° M13.5354 relatif aux travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - Lot n°9 - revêtement de sols souples et sols coulés tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### 79. Travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - lot n°10 : serrurerie - Avenant n°3 au marché n°M13.5356

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°3 au marché n° M13.5356 relatif aux travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - Lot n°10 - serrurerie tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### 80. Travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - lot n°14 : matériel de cuisine - Avenant n°2 au marché n°M13.5359

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° M13.5359 relatif aux travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - Lot n°14 - matériel de cuisine tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

M13.5359 relatif aux travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - Lot n°14 - matériel de cuisine tel qu'il est défini.

#### 81. Travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - lot n°15 : espaces verts - Avenant n°2 au marché n°M13.5360

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° M13.5360 relatif aux travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - Lot n°15 - espaces verts tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### 82. Marché de contrôle technique pour les travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu - Avenant n°2 au marché n°2012.102501-02

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° 2012.102501-02 relatif à une mission de contrôle technique pour la réalisation des travaux de construction de la maison pour tous de la ZAC de Beaulieu tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### 83. Marchés d'assurances Ville de Chartres - lot n°2 « responsabilité et risques annexes » - Avenant n°1 au marché n° 2009-079

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2009-079 relatif à l'assurance « responsabilité civile et risques annexes » tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### 84. Marchés d'assurances Ville de Chartres - lot n°4 « Assurance des risques statutaires du personnel » - Avenant n°2 au marché n° 2009-081

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 2 au marché n° 2009-081 relatif à l'assurance des risques statutaires du personnel tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### 85. Fourniture de jardinières type « Cœur de Ville » petit et grand modèle et type acier Corten - Deuxième reconduction des marchés n°2012-041, 2012-042 et n°2012-043

à l'unanimité

APPROUVE la deuxième reconduction des marchés n°2012-041, n°2012-042 et n°2012-043, relatifs à la fourniture de jardinières de type « Cœur de Ville » petit et grand modèle et de type acier Corten.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction des marchés n°2012-041, n°2012-042 et n°2012-043, relatifs à la fourniture de jardinières de type « Cœur de Ville » petit et grand modèle et de type acier Corten.

#### 86. Marché de services d'insertion et de qualification professionnelle - Deuxième reconduction des marchés n°2012-034 et n°2012-035

à l'unanimité

APPROUVE la deuxième reconduction des marchés n°2012-034 et n°2012-035, relatifs aux prestations de services d'insertion et de qualification professionnelles.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction des marchés n°2012-034 et n°2012-035, relatifs aux prestations de services d'insertion et de qualification professionnelles.

Du 24 février au 1<sup>er</sup> mars  
14h à 19h



# Récré Days

Parc d'attractions  
**COUVERT**



**40 activités** **4000m<sup>2</sup>**  
en accès libre pour petits et grands

Renseignements : **02 37 28 29 37**

Espace Gourmand sur place

Entrée enfant (2 à 16 ans) : 7 € - Entrée adulte : 6 €

**Chérie**  
FM

**récho**  
républicain

**JM**  
PRESTATIONS

# Chartrexp

# MÊME À LA NEIGE

Soyez à Chartres !

## **GARDEZ LE CONTACT**

avec l'actualité de votre ville,  
où que vous soyez,  
via le site Internet de la Ville  
et ses profils Facebook et Twitter

## **LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER**

les nouveautés ou l'animation quotidienne,  
le sport, la culture, les infos pratiques...  
tout est sur le Web.

## **N'HÉSITEZ PAS À CRÉER VOTRE PROFIL UTILISATEUR**

sur le site Internet et à rejoindre  
nos communautés Facebook  
et Twitter, pour partager l'actualité  
en avant-première et réagir  
à nos invitations.

## **CHARTRES SE VIT AUSSI EN LIGNE !**

[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)  
facebook : [www.facebook.com/chartres.fr](http://www.facebook.com/chartres.fr)  
Twitter : @VilledeChartres



Devenez Fan  
sur Facebook



Rejoignez-nous  
sur Twitter



Abonnez-vous  
aux flux RSS

